

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui fait prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son rôle, et ceux qui contestent ceci rendent à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's role and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-27)

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 18 avril 1946

VOLUME XXXVII — No 91

REDACTION ET ADMINISTRATION:

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BElair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BElair 3361

Rédaction: BElair 2984

Gérant: BElair 2239

Désaccord des Trois sur la plainte contre Franco

Où le zèle et le sens pratique s'entendent fort bien

Quelques exemples d'intelligente et efficace propagande

Les nouvelles sont bonnes — dans un domaine tout au moins. La campagne contre l'immoralité que dirige le Comité diocésain d'Action catholique se développe avec vigueur, avec méthode, avec un grand sens pratique aussi. C'est ce dernier point que nous voudrions rapidement souligner aujourd'hui.

* * *

Prenons deux faits caractéristiques.

Lorsque, par exemple, on a entrepris de nous débarrasser de cette singulière et malsaine propagande qui, par le moyen de l'illustré et spécialement du calendrier, prétendait, en salissant regards et imagination, nous vendre n'importe quoi, on ne s'est pas contenté de lancer d'éloquents et sonores protestations.

On s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une affaire d'argent d'abord, d'une sorte de placement dont les vendeurs, sans se soucier de la question moralité, escomptaient un bon rendement. On a donc visé au porte-monnaie; on a fait accompagner observations et protestations d'avertissements très pratiques... d'avertissements de nature à faire entendre aux intéressés que le placement pourrait ne plus être payant, que le client a quelque droit d'être respecté, même dans la publicité.

Il y a tout lieu de croire que le procédé aura été efficace, — d'autant plus efficace qu'en maints cas, les principaux intéressés n'étaient point foncièrement malintentionnés, qu'ils n'avaient guère réfléchi au danger moral de l'affaire, qu'ils avaient encore moins pensé qu'elle pourrait avoir pour eux de désagréables répercussions matérielles.

La perspective du boycott aide souvent à voir les choses dans une lumière plus nette: elle facilite la prise et la garde des bonnes résolutions.

* * *

Voici maintenant le cas des toilettes de plage et des costumes de bain.

Là encore on ne s'est pas contenté de déplorer les abus, de crier au scandale. On a entrepris de faire dessiner et confectonner des costumes décentes, de les mettre à la dis-

position du public, d'inciter les fabricants à les lancer sur le marché en leur promettant l'appui de groupes organisés.

Il est très clair que les femmes qui ont le souci des convenances peuvent, si elles se donnent la main, si elles travaillent d'accord avec de grands fournisseurs, corriger une large part des abus. La décence, tout aussi bien que le respect, peut se mettre à la mode.

Mais encore fallait-il qu'en même temps que l'on s'efforçait de créer un préjugé contre le costume inconvenant, d'instituer une atmosphère favorable à la toilette élégante et digne, on mit celle-ci à la disposition des gens de bonne volonté.

C'est à quoi l'on compte avec ténacité s'employer.

* * *

Autre cas, dans un domaine différent, où l'on a très intelligemment appuyé d'une campagne d'action méthodique la propagande écrite ou orale.

Répéter sur tous les tons que le chrétien doit suivre sa messe, c'était fort bien; mais s'il fallait pour cela se procurer un missel, ce pouvait paraître tout de suite un peu coûteux. (On est souvent porté d'ailleurs à trouver particulièrement lourdes les dépenses religieuses). De bons mouvements pouvaient par là être momentanément arrêtés. Puis, depuis quelque temps, même si l'on en avait le moyen, il devenait difficile de se procurer des missels.

Au Centre catholique d'Ottawa, on a eu une idée aussi magnifiquement simple. On a imprimé pour chaque semaine la modeste plaquette qui, pour deux sous, met à la disposition de qui veut l'office du dimanche et des principales fêtes.

Le succès a été merveilleux. C'est par milliers et par milliers que *Prie avec l'Eglise* se répand chaque dimanche d'un bout à l'autre du continent.

* * *

Nous disposons de l'une des forces les plus considérables qui soient. Que l'on s'en serve avec méthode, que la propagande orale ou écrite soit appuyée par de solides moyens d'action, et l'on sera étonné des résultats, presque invraisemblables, que l'on pourra, dans tous les domaines, obtenir.

18-IV-46

Omer HEROUX

c'est toute la belle âme de l'artiste acadien qui se révèle. A l'entendre, ceux qui ne connaissent pas l'auteur auront une bonne occasion de le "deviner".

Et voilà. Dans le domaine de la musique comme dans tout autre, il y a des concurrents. M. Poirier a connu des concurrents, mais il ne s'est jamais fait d'ennemis. Et ses amis, qui sont "tout le monde", lui souhaitent de voir se prolonger pendant de longues années encore une carrière intimement et amoureusement associée au culte sacré.

Edouard BIRON

18-IV-46

Bloc-notes

La ficelle rouge de M. le Bureau

Un journal de Toronto, le *Financial Post*, relate récemment comment un fonctionnaire de l'*Office national du film*, ayant eu à s'acquitter d'une mission qui a duré un mois dans la ville de New-York, s'était fait payer des frais de voyage de \$1981.45, alors que normalement, si la règle établie avait été suivie, son compte aurait été d'environ le septième de ce montant. Le cas est, paraît-il, signalé dans le rapport du vérificateur général des comptes, M. Sellar.

La règle veut qu'en pareille occurrence, un fonctionnaire reçoive des frais de transport de tant du mille pour son automobile, plus une allocation mensuelle de tel autre montant. Les dirigeants de l'*Office national du film* ont expliqué que le fonctionnaire en question avait soumis un compte qui mentionne chacune de ses dépenses en particulier, parce que la règle générale ne pouvait convenir dans le cas d'un voyage à New-York.

"C'est peut-être vrai, commente le *Financial Post*, mais il semble évident qu'il fallait alors corriger la règle générale et non pas la mettre complètement de côté et certifier ensuite n'importe quelle feuille de débours."

Le confrère financier de Toronto ne devrait-il pas plutôt se demander d'abord comment il peut se faire que l'*Office national du film* se soit donné un régime d'allocation mensuelles de dépenses à l'usage de ses fonctionnaires, régime qui doit être reconnu aux fins d'exemptions par l'impôt sur le revenu, alors que la même chose est refusée dans le cas des employés de l'entreprise privée.

Le confrère financier pourrait aussi se réjouir de ce que pour une fois, dans un organisme gouvernemental, la règle établie n'ait pas été l'objet d'une stricte observation.

C'est tellement trop la coutume dans le monde du fonctionnarisme de s'en tenir au règlement même si le règlement conduit à l'absurdité.

Peut-être que dans le cas dont il parle, il eût mieux valu modifier le règlement sans le mettre complètement.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Les illustres membres de l'O.N.U. ont assisté avant hier à une joute de baseball. Les journaux rapportent que par déférence pour la foule ils ont mangé des "hot-dogs", des "peanuts", des barres de chocolat. Puis ils se sont levés, ils ont crié, etc. La plupart ont avoué après coup qu'ils n'y comprenaient rien. Puis quand ils furent assez gélés, ils s'en furent à la sixième manche.

* * *

Ainsi à l'Hippodrome de Byzance, les grands et la maison impériale savaient s'incliner devant le peuple, et admirer les courses rivalisant entre cochers verts et bleus.

M. King peut maintenant quitter la politique. Sa gloire est établie à jamais. Car non seulement, suivant l'exemple illustre qu'il vient de poser, tous les parlements exemptent leurs députés de taxes, mais voilà que le gouvernement britannique emboîte le pas. Car l'augmentation des indemnités de ses députés, de 600 livres à mille, dont 500 livres d'impôt.

* * *

C'est probablement le seul cas historique où le Canada ait influencé la politique de l'Empire. A part évidemment de s'être ruiné et tué à la place des autres.

LE GRINCHEUX

18-IV-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Je ne trouve point de bien sans charge en ce monde, nous n'avons point de vin sans lie... Il faut donc balancer: est-il mieux qu'en notre jardin il y ait des épines pour y avoir des roses, ou n'avoir point de roses pour n'avoir point d'épines? Saint FRANÇOIS DE SALES

Téhéran a imposé une censure rigoureuse aux journalistes étrangers — Inauguration de la Cour internationale de justice

Le Conseil de Sécurité a commencé hier et poursuivra cet après-midi l'étude de la plainte polonaise contre le régime Franco. Le délégué polonais, M. Lange a exposé les motifs pour lesquels il demande que les Nations Unies rompent collectivement leurs relations diplomatiques avec le gouvernement de Madrid. Après le discours de M. Lange, qui a duré une heure, les délégués de la France et du Mexique se sont prononcés en faveur de la plainte, tandis que le délégué de Hollande s'y est opposé.

La thèse du délégué polonais c'est que le gouvernement Franco a été une création de l'Allemagne naziste et de l'Italie fasciste, qu'il a été un partenaire actif de l'Axe, et qu'il cause maintenant "un état de friction internationale en obligeant la République française à fermer sa frontière du côté de l'Espagne, parce qu'il masse des troupes à la frontière de la France". L'Espagne de Franco, a-t-il dit, est un reliquat dangereux de l'Axe et une menace à la paix internationale; ce régime a permis que le territoire de l'Espagne devienne un refuge pour des biens allemands, pour du personnel allemand et pour des savants allemands qui poursuivent des activités dangereuses pour la paix de l'humanité.

M. Lange a insisté sur la partie de la plainte qui affirme que les Allemands se livrent en Espagne à des travaux atomiques. Il a dit qu'il existe en Espagne six mines d'uranium, et que leur production pourrait servir de base à des recherches atomiques; mais les termes mêmes de son exposé révèlent qu'il s'agit d'une supposition gratuite. "L'on s'est demandé, a-t-il dit, s'il y a vraiment en Espagne des travaux d'énergie atomique. Il semble exister des indications qu'un effort au moins est tenté dans cette direction... Cette question est toutefois secondaire".

Une fois en frais M. Lange est allé plus loin et a exprimé l'opinion que des armes plus terribles que la bombe atomique pourraient bien être à l'étude en Espagne: "Nous savons que la science allemande a travaillé depuis des années au développement de toutes sortes de méthodes de guerre, dit-il; l'énergie atomique n'est qu'une d'entre elles — peut-être pas la plus importante ni la plus terrible. C'est le fait lui-même que des savants allemands peuvent continuer leur travail dans cette voie, et qu'ils sont encouragés à le faire sans entrave ou contrôle, qui est important".

SITUATION FAUSSE

A l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, sir Alexander Cadogan, doit répondre aux arguments de M. Lange. Il dira, à ce qu'on prévoit, que l'Angleterre désire que le peuple espagnol lui-même renverse le régime Franco, mais qu'elle veut que cela se fasse sans commencer une autre guerre civile. Il ajoutera que l'Angleterre accueille favorablement une discussion complète de la question espagnole, mais qu'il faudra une preuve bien plus forte que celle qu'a présentée M. Lange pour convaincre Londres que Franco est une menace sérieuse pour la paix du monde.

Hier, à la fin du débat, le délégué étatsunien, M. Stettinius a brièvement rappelé l'attitude de Washington au sujet du régime de Madrid: 1o. le gouvernement Franco devait être renversé par le peuple espagnol; 2o. ce changement devait être pacifique. Un correspondant prévoit que les délégations anglaise et étatsunienne ne feront aucune allusion au communisme dans le débat sur Franco; mais c'est là pourtant le point capital. Il semble acquis qu'aucun membre du Conseil ne défendra le régime Franco; mais pour les pays opposés à l'expansion du communisme, surtout pour l'Angleterre qui n'aimerait pas voir l'armée rouge si près de chez elle et dans l'ouest de la Méditerranée, Franco représente au moins un moindre mal.

Cette situation fautive est le fruit de la propagande communiste qui remonte au temps de la guerre civile. Dès ce moment-là et même pendant le régime "républicain" inauguré en 1931, les éléments de gauche à travers le monde, avec la complicité et la sympathie plus ou moins ouverte de tous les milieux opposés au catholicisme, ont fait le jeu du communisme. Les agences de nouvelles et maints grands journaux, qui réclament pourtant la liberté de la presse et proclament leur impartialité ont manifesté la plus insignifiante mauvaise foi à propos de l'Espagne. La propagande de guerre qui dénonçait tous les pays neutres comme complices de l'Axe a continué cette campagne de diffamation et de mensonge.

Aujourd'hui les rouges ont beau jeu pour reprocher aux démocraties leur illogisme et les mettre en mauvaise posture. La principale justification de Washington et de Londres pour leur opposition à la manœuvre polono-soviétique, c'est que le régime Franco vaut beaucoup mieux que la réputation infamante qu'on lui a faite depuis dix ans; mais les diplomates ne peuvent pas le dire sans désavouer toute la politique des Alliés pendant et avant la guerre, et ils continuent de dénoncer Franco en le protégeant. La prudence des Anglais et des Etatsuniens ne vient pas tant d'ailleurs de ce qu'ils auraient reconnu leur erreur, que de la crainte assez nouvelle du communisme. La politique d'agression soviétique et les atrocités de l'armée rouge ont ouvert les yeux de l'Occident sur les dangers du matérialisme marxiste.

Cela non plus les diplomates ne peuvent pas en faire état, car les Trois et les Cinq continuent de proclamer mutuellement leur sincérité et leur dévouement envers la justice et la paix. Le débat sur l'Espagne sera donc tout en sous-entendus; la discussion portera sur des faits et sur des hypothèses tout à fait secondaires. M. Lange disait hier que la question de savoir si les accusations de travaux atomiques sont fondées est chose secondaire et que l'important est la possibilité de tels travaux laissée à un régime aussi dangereux.

Cet argument, comme celui de la présence des troupes espagnoles près des Pyrénées, ne serait pas sans fondement si la centième partie de ce qu'on a dit contre Franco était vraie. Il tombe dès qu'on se rappelle la vraie physionomie du régime qui a libéré l'Espagne de la persécution rouge, qui a sauvegardé la neutralité du pays contre les pressions hitlériennes.

LA CENSURE EN IRAN

Le gouvernement de Téhéran a brusquement imposé hier une censure rigoureuse aux journalistes étrangers. Non seulement la copie est censurée, mais les correspondants ne peuvent pas savoir ce qui dans leur copie a été rayé; de cette façon la censure peut changer profondément la portée d'une dépêche. Ce régime a été imposé en Russie au cours du mois de mars dernier, et l'on se demande à Washington si le geste du gouvernement Qavam n'est pas dû à l'influence des Soviétiques qui prendraient ce moyen de circonscire le débat en cours au Conseil de Sécurité.

Washington va demander des explications à Téhéran et l'on songe même à formuler une protestation officielle. Cette décision iranienne atteint six correspondants étatsuniens postés à Téhéran, notamment ceux de l'*"Associated Press"* et de l'*"United Press"*. Récemment l'ambassadeur russe Sadchikov est parvenu à forcer le gouvernement à retirer sa plainte au Conseil de Sécurité; on croit que la nouvelle décision est attribuable à une manœuvre du même genre.

C'est dans une atmosphère de nouveau tendue que le Conseil doit revenir cet après-midi au problème iranien; vers 4 h. 30 ou 5 h. on suspendra le débat sur l'Espagne pour recevoir le rapport du comité d'experts à propos de la lettre de M. Lie. Il est acquis que la Russie a subi une défaite sur cette question et qu'à la réunion secrète des experts en procédure, le point de vue du secrétaire général a été rejeté par un vote de 8 à 3, c'est-à-dire que les pays membres du Conseil se sont divisés sur cet incident de la même façon que pour la requête où M. Gromyko demande que le problème de l'Iran soit rayé de l'agenda.

Au comité des experts l'Union soviétique, la France et la Pologne ont appuyé la thèse de M. Lie qu'après le retrait de la plainte par l'Iran le Conseil ne peut pas garder le différend devant lui jusqu'au 6 mai de la manière prévue par la décision du 4 avril. Les huit autres membres ont soutenu que le secrétaire général est dans l'erreur et que le Conseil a parfaitement le droit de garder l'affaire à son agenda jusqu'à la date à laquelle la Russie a promis que ses troupes auraient quitté le territoire iranien.

Il est possible que le vote se prenne ce soir sur la demande soviétique, et elle serait manifestement rejetée puisque rien n'est changé dans l'attitude des divers membres du Conseil; mais il se peut aussi que le débat recommence si M. Gromyko entreprend un nouvel effort pour faire triompher son point de vue. Il a encore moins de chance que la semaine dernière à cause de la censure imposée à Téhéran.

S. D. N.

La Société des Nations expire ce soir à minuit, à l'âge de 26 ans, trois mois et huit jours. Il ne reste plus aux délégués pour la séance d'aujourd'hui qu'à prononcer les oraisons funèbres, et à ratifier quelques décisions finales. Un comité de neuf membres — où siègent des représentants des pays suivants: Angleterre, France, Chine, Norvège, Suisse, Tchécoslovaquie, Bolivie, Afrique du Sud et Inde — a été nommé pour procéder à la liquidation de l'actif liquide de la société: \$11,700,000; le palais de Genève et les services techniques seront transmis à l'O.N.U.

Il ne reste dans l'héritage juridique de la S.D.N. qu'un seul grand problème qui demeure vraiment d'actualité: celui des mandats. C'était la formule adoptée après la Grande Guerre I pour disposer des colonies des empires vaincus. Le même problème se pose à la suite de la Grande Guerre II pour les colonies de deux vaincus qui étaient vainqueurs en 1918: l'Italie et le Japon. La question des mandats se rattacherait à celle des tutelles qui promet d'être l'une des plus difficiles qu'aura à résoudre l'O.N.U.

En même temps que meurt la S.D.N. la nouvelle Cour internationale de Justice est entrée en fonctions ce matin à La Haye, siège de l'ancien tribunal. M. Jose Gustavo Guerrero, du Salvador, qui fut le dernier président de l'ancienne Cour et qui est le premier président de la nouvelle, a dans son discours d'inauguration exprimé l'espoir que triomphera la loyauté internationale au principe du règlement pacifique des conflits. Nous agissons dans le même esprit que nos prédécesseurs, a-t-il dit, et nous maintiendrons l'autorité, la continuité et le prestige de ce tribunal.

Les quatorze juges, dont le représentant canadien, M. John-E. Read, ont prêté le serment d'office au Palais de la Paix, en présence d'un auditoire où l'on remarquait la princesse Juliana et le prince Bernard, de Hollande, M. Spaak, président de l'O.N.U., M. Kern, assistant du secrétaire général Lie, et le premier ministre de Hollande, M. Schermerhorn. M. Spaak a prononcé une allocution au nom de l'Assemblée générale des Nations Unies, et M. Kern a parlé au nom du Conseil de Sécurité, du Conseil économique et social et de M. Lie.

M. Guerrero a invité tous les pays à soumettre au tribunal leurs litiges "susceptibles de solution judiciaire" et il a exprimé l'espoir que le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies lui demanderont des opinions consultatives. C'était souligner la grande faiblesse de la nouvelle organisation internationale; car le ton des débats qui se déroulent ces jours-ci au Conseil de Sécurité laisse prévoir que la Force munie du droit de veto parlera plus fort que le Droit représenté par la Cour internationale. L'O.N.U. atteindra-t-elle l'âge pourtant peu avancé de la S. D. N.? — Paul SAURIOL

à session provinciale

L'attention se porte vers le Conseil Législatif

Le cas de Montréal-Est provoque de l'opposition sur le bill des écoles — L'amendement Laferté contre l'annexion est défait par la majorité d'une voix — Fin sereine chez les députés — Un bilan de 120 bills en deux mois, sans compter les motions

la prorogation a eu lieu hier après-midi, à 5 heures — La conférence d'Ottawa

(par Louis Robillard)

Québec, 18. — La session provinciale commencée un mercredi le 17 février — s'est close un mercredi le 17 avril. La session qui se termine aujourd'hui est remarquable tant par sa brièveté exceptionnelle que par l'importance des législations fructueuses qui vont être soumises et que vous avez adoptées", disait le premier ministre à la bouche du lieutenant-gouverneur, au moment de la mise en con-

férence législative, hier après-midi, à peu après 5 h.

Tous sous-entend à cet énoncé, le a duré un peu plus de deux mois; c'est deux mois de moins que l'habitude. Dans ce court espace de temps, les parlementaires ont examiné et donné leur assentiment à 10 projets de lois; sur ce nombre, sont des mesures gouvernementales, et 65 des législations provinciales. Celles du fonds d'éducation, c'était la dernière au feuillet.

Le a failli subir une grave anicroche au Conseil législatif, avant la clôture.

Le cas de Montréal-Est

Le bill scolaire prévoit l'annexion de la municipalité scolaire catholique de Montréal-Est à la commission scolaire catholique de Montréal, lorsque le gouvernement le jura à propos. A l'Assemblée législative, les libéraux avaient porté une motion de défiance contre ce projet de loi. Ils l'ont poursuivie hier à la chambre haute. M. Philippe Brault oppose à la disposition de l'annexion et M. Laferté propose un amendement dans ce sens. Il s'agit de régler un cas anormal, explique M. M. Chapais et Asselin, au nom du gouvernement. Des compagnies vont s'établir à Montréal-Est pour éviter des taxes, précise M. Asselin; il ajoute: nous devons faire

confiance aux autorités scolaires. Jusqu'ici les seules ressources des commissions scolaires provenaient de la propriété foncière et c'est pour dégrèver la pègre foncière que le gouvernement a trouvé d'autres sources de revenus qui proviennent de nos ressources naturelles. Sir Thomas Chapais refuse l'amendement. On prend un vote et l'amendement Laferté est repoussé par un vote de 10 contre 9. Se prononcent en faveur de l'annexion: MM. Chapais, Raymond, Asselin, Baribeau, Bertrand, Brillant, Bovey, Delagrè, Grohé et Lemieux; les dissidents sont: MM. Laferté, Simard, Thériault, Nicol, Moreau, Brail, Messier, Connor et Hyde.

Dernière rencontre

Les députés avaient mis fin à leurs travaux la veille au soir. Hier après-midi leur feuillet était vide, comme le dessus de leurs pupitres. Ils attendaient les appoints de leurs voisins d'en face, les conseillers de la chambre rouge. A mesure que les 24 messieurs du Conseil avaient liquidé un bill, on en apportait le résultat aux élus populaires dont la hâte de partir était visible. M. Duplessis en expliquait les amendements par des commentaires.

Fin sereine

Dans l'intervalle, les députés des deux "bords" échangeaient des propos aimables par-dessus l'auguste "Masse", symbole de leur autorité. Mais le tout finit dans la sérénité. On se quitte dans le calme et l'ordre; contraste avec certaines fins de session orageuses dont nous nous souvenons.

Le public qui cherche une clôture théâtrale se trouve en présence d'une chambre paisible et physiquement lassée. La curiosité des visiteurs se porte plutôt vers l'enceinte voisine: les conseillers législatifs encore en délibération sont étonnés de recevoir tant de "visites", eux qui siègent habituellement solitaires, sans autre auditoire qu'eux-mêmes.

Les salaires ouvriers dans Québec

Sur une question de privilège, M. René Chaloult a répondu en ces termes à une déclaration de M. Al-

(suite à la page sept)

L'actualité

M. Benoît Poirier

Il y a vingt-cinq ans cette année que M. Benoît Poirier remplit les fonctions d'organiste à Notre-Dame. Le sympathique artiste célèbre en même temps le cinquantième anniversaire de son entrée dans la profession musicale.

Cela pourra sembler inexplicable à ceux qui, connaissant M. Poirier, savent bien qu'il est loin d'avoir atteint l'âge de vieillards. La solution de l'enigme réside dans le fait que, tout jeune enfant, Benoît Poirier se vit confier les orgues de l'Université Saint-Joseph du Nouveau-Braswick. Ce fait est consigné dans le "Dictionnaire des Musiciens" qu'a publié, il y a quelques années, le Mont Sainte-Anne, de Lachine. Cette même Université devait conférer plus tard (1938) à M. Poirier le titre de "maître en musique".

Avant de succéder à M. J.-D. Dussault, M. Poirier avait été organiste au Séminaire de Philosophie, à Sainte-Hélène, à Saint-Patrice, à Saint-Vincent de Paul de Montréal et à Saint-Jacques.

Me permettez-vous d'évoquer ici quelques souvenirs personnels? J'ai connu Benoît Poirier — "Ben", pour les intimes — quand il occupait le premier de cette série de postes, au Séminaire de la Montagne. Ses études classiques terminées, il y était resté attaché à titre d'organiste en même temps qu'il enseignait le piano au Collège de Montréal.

Quand j'arrivai au Séminaire de Philosophie, je n'avais pas encore entendu prononcer les mots "chant grégorien". Je ne vous cache pas que les premières auditions que j'en eus me rebutèrent quelque peu, mais le "genre" finit quand même par gagner le chemin de mon cœur, grâce à quoi? Aux accompagnements dont Benoît Poirier savait adorer les mélodies sacrées. C'était un éducatrice de qualité dont l'artiste exécutait habilement une pituite qui semblait, pour un non-initié, un peu amère à avaler.

Je n'ai pas changé d'avis, depuis ces temps lointains, et continue de trouver que Benoît Poirier est un maître dans l'accompagnement du plain-chant. N'y eût-il que cela pour le signaler à l'attention, ce ne serait déjà pas si mal. Mais il y a davantage: comme son prédécesseur, M. Poirier a donné déjà à Notre-Dame des récitals d'orgue. Les représentations de ses concerts, la critique complète s'est déjà prononcée. Je renonce donc à toute tentative d'appréciation des œuvres de grands maîtres jouées dans ces circonstances pour ne rappeler que le souvenir d'une délicieuse bluette — le titre m'échappe, malheureusement — composition de M. Poirier lui-même, offerte en hommage au pays d'Évangéline, sa petite patrie. Dans cette pièce gracieuse et chantante,

LE VENDREDI SAINT

Demain, jour du Vendredi Saint, le "Devoir" ne paraîtra pas, et ses bureaux seront fermés toute la journée.

L'automobile

Une nouvelle école pour mécaniciens et garagistes

Cette section de l'Ecole des arts et métiers offre, dès à présent, un cours de neuf semaines

Les journalistes étaient invités hier à visiter la nouvelle école d'automobile, autrefois de l'Ecole Technique, aujourd'hui installée dans l'immeuble où se trouvait naguère le garage Jarry, rue Saint-Denis, près Mont-Royal.

Depuis le début de la guerre, les cours de mécanique et d'électricité d'automobile, ainsi que les diplômés de mécaniciens et de garagistes, n'étaient données qu'à des vétérans. Cette école, qui devient une des branches de l'Ecole des Arts et Métiers du gouvernement provincial, dont le directeur général est M. L.-D. Germain, présente à la réception d'hier, ouvrira ses portes le 29 courant, pour un cours spécial de neuf semaines, aux civils et aux vétérans, qui tend à former des mécaniciens spécialisés dans la réparation des véhicules moteurs et de leurs parties. Tel qu'organisé présentement, le cours permettra à ceux qui le fréquenteront, en neuf semaines, d'ici la fin de l'année scolaire, d'acquiescer les connaissances suffisantes pour être en mesure de s'employer comme apprentis mécaniciens d'automobile.

L'école sera dirigée par M. Armand Grenier, chef de l'ancienne section d'automobile de l'Ecole Technique de Montréal. Il sera assisté de M. Wilfrid Lenoir, surintendant des ateliers, Raoul Méneveau, Joseph Carignan, Henri-D. Dagenais, J.-Ovide Chabot, Rosario Filatrault et Ubald Ménard, instructeurs.

Filiale de l'Ecole d'Arts et Métiers

Reconnaissant l'importance croissante de l'industrie de l'automobile dans le monde d'après-guerre, le gouvernement provincial vient d'ajouter à ses nombreuses institutions d'enseignement spécialisé cette école d'automobile qui occupera trois planchers de l'immeuble situé au numéro 4448 de la rue Saint-Denis.

Le cours régulier de 30 semaines commencera en septembre ainsi que les cours du soir.

L'Ecole d'Automobile est destinée aux civils. Elle recevra néanmoins les anciens combattants que ne pourrait accommoder le Centre de réadaptation situé au nord de la rue Saint-Laurent. (C'est une des écoles spécialisées, dont le plus grand nombre, comme on l'a déjà annoncé, seront logées dans l'ancien immeuble universitaire de la rue St-Denis).

L'enseignement se donnera dans les deux langues. Il possèdera un caractère pratique et tendra à former des mécaniciens spécialisés dans la réparation, l'entretien et la mise au point des véhicules-moteurs. Il permettra aux élèves d'acquiescer les connaissances requises à l'exercice de leur métier et de posséder un bagage plus complet que s'ils se bornaient à l'apprentissage dans un atelier de réparation. De plus, il offrira aux fils de cultivateurs et aux aspirants fermiers une excellente occasion de se familiariser avec les différents genres de moteurs utilisés sur la ferme. Après un stage à l'Ecole d'Automobile des arts et métiers, ils seront en mesure de réparer eux-mêmes leurs machines aratoires.

Outils et programme

Les ateliers de l'Ecole d'Automobile sont pourvus de toutes les machines, pièces, accessoires et moteurs indispensables à un apprentissage complet du métier de spécialiste en mécanique et en électricité d'automobile. Le programme comprend toutes les connaissances théoriques et pratiques exigées d'un mécanicien d'automobile compétent, théorie du fonctionnement de l'automobile et du moteur à combustion interne, mécanique et électricité d'automobile, étude des diverses parties des véhicules-moteurs et maniement des instruments et outils: réparation de carrosserie, de moteur, des pneus, débossage et peinture; soudure oxyacétylénique et électricité, mécanique d'ajustage, réparation, entretien et mise au point des batteries et de tout appareil électrique propre aux moteurs à essence, etc.

Les élèves recevront en plus une formation appropriée en mathématiques et en sciences, en lecture de plans et en dessin industriel qui leur faciliteront la compréhension des diagrammes et des symboles électriques et de tout ce qui se rapporte aux véhicules-moteurs. Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser immédiatement à l'Ecole d'Automobile, 4448, rue St-Denis, tél.: MA. 3111, de 9 à 12 h. le matin et de 1.30 à 4.30, l'après-midi.

Emission de ville adjugée à 100.32

St-Léonard-de-Port-Maurice a vendu, lundi, \$90,000 d'obligations à 3%, série 1966, à un loyer moyen de 2.969%.

La ville de St-Léonard-de-Port-Maurice, près Montréal, a vendu lundi, un emprunt de remboursement de \$90,000 à 3%, série 1966. L'émission fut adjugée à la maison de placement L.-C. Beaubien & Cie, limitée au prix de 100.32.

A ces conditions, l'argent coûtera à la municipalité un loyer moyen de 2.969%. Les obligations rachetées avant l'échéance au montant de \$90,000, émises en 1941, avaient une clause de rachat par anticipation et elles portaient intérêt partiel à 4% et partiel à 4½%. La corporation réalisera, avec cette finance, une économie très appréciable au poste des intérêts annuels.

Une seule soumission avait été envoyée pour l'émission, celle de la maison L.-C. Beaubien & Cie, limitée.

Les nouveaux titres portent la date du 1er mai 1946, mais les remboursements de capital seront faits le 1er novembre des années 1946 à 1966 inclusivement. Les obligations peuvent également être achetées avant leur échéance.

La finance précédente de la ville de St-Léonard-de-Port-Maurice avait été faite en mars 1942. A cette date, la municipalité avait vendu au pair, au comptant, \$15,000 de titres à 4½%, série quinze ans, et \$20,000 de titres à 4½%, série vingt-cinq ans.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 21 AVRIL. PAQUES, double fête, avec octave privilégiée de 1er ordre. (Ornements d'or ou blancs). Pour l'aspersion, on se sert de l'eau bénite la veille. Vidi aquam. — Messe: *Resurrexi*, avec *Gil.*, prose *Victimae* et *Gr.*; préface: *Communicantes* et *Hanc igitur* propres. — Aux II Vêpres pour l'ant. *Haec dies*, le choeur se tiendra debout. Ant. finale à la Ste-Vierge *Regina coeli*. Aux Saluts, *ter verset Gaude*, jusqu'à la Trinité.

N.B. — Le dimanche de Pâques, on allume le cierge pascal à la grand-messe et aux vêpres. Le lundi et le mardi et le samedi de Pâques, on allume aussi le cierge pascal, aux messes du jour chantées.

LE JEUDI 25 AVRIL

Procession pour les biens de la terre (avec chape violette), litanies des saints, versets, répons et oraisons; puis dans les paroisses de campagne, benédiction des grains de semence (voir *Preces et Orationes*, page 47).

(On allume le cierge pascal seulement si la messe est du titulaire). Messe: (violette). *Exaudisti*, sans *Gil.* ni *Gr.*; 2e or. pour l'Eglise ou le Pape (3e M.); ou bien 2e de l'Octave de Pâques (au jeudi, *Deus, qui diversitatem* (3e M.); préface pascal; dernier Ev. de l'Oct., si l'on en a fait mémoire.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES CORRECTIVES Spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, Ba. O. Bureaux de consultation:

TAIT-FAVREAU 1711

Bureau du centre 255 est, rue St-Catherine

Bureau du nord 6890, rue St-Hubert

Faits divers

Trois vols à main armée hier

Fâcheuse mésaventure pour un étudiant haïtien

Trois vols à main armée ont été commis hier. Les victimes sont M. Roger St-Jean, 3012 St-Antoine, un chauffeur de taxis, qui a été assommé par des bandits, boui, Monk, à Ville-Marie; l'épicière "Au Compagnon suisse", 2145 rue Bleury, où un bandit solitaire s'est emparé d'un réfrigérateur; employée, se trouvant seule dans l'établissement au moment du vol. Enfin, M. Conrad Martin, 4639 rue St-Laurent, qui a été attaqué dans la rue par un voleur armé. Le dernier s'est emparé d'une somme de \$107 ainsi que de deux montres d'une valeur de \$100.

Présumé incendiaire recherché

On recherche présentement un homme d'âge mûr, récemment libéré de l'hôpital de la prison commune, section des maladies mentales. On croit cet homme responsable d'une série de feux d'herbes allumés dans plusieurs parties de la ville, depuis quelque temps. Il y a deux semaines, trois feux d'herbe ont été allumés, à une demi-heure d'intervalle, rues St-Antoine et Windsor. Samedi dernier, quatre feux semblables ont éclaté en moins de cinq minutes d'intervalle, rues Burnside, Stanley. On prétend avoir vu un homme qui ressemble au suspect, sur la scène des incendies en question.

Incendie à Montréal-Nord

Les pompiers de la municipalité de Montréal-Nord, sous la direction de MM. Villeneuve et Gagnier, ont combattu un violent incendie qui s'est déclaré hier, au no 10,422 rue Bruxelles. Les flammes ont été maîtrisées vers minuit. On croit que le feu a été allumé dans un garage pour se communiquer ensuite à une maison résidentielle. Les dommages sont évalués à \$1000. Personne n'a été blessé.

Mésaventure à un étudiant haïtien

Québec, 18. (C.P.) — Après avoir été rapporté à la police comme personnage suspect et arrêté sous une accusation de vagabondage, un étudiant haïtien de l'Université Laval a été finalement relâché, lorsqu'il a expliqué que la préparation d'une thèse l'avait poussé à cette étrange conduite.

Ce jeune homme, étudiant en sciences sociales de l'Université à Bruxelles, vers minuit. On croit que le feu a été allumé dans un garage pour se communiquer ensuite à une maison résidentielle. Les dommages sont évalués à \$1000. Personne n'a été blessé.

Quelques observateurs ont trouvé cette conduite un peu étrange et en ont avisé la police. Quelques minutes après, le jeune homme était arrêté pour vagabondage. Il a expliqué par la suite au recorder, M. Jean Mercier, pourquoi il agissait ainsi. Celui-ci lui a rendu sa liberté en lui exprimant ses regrets.

Deux morts, un blessé

Sudbury, 18. (C.P.) — Deux hommes ont perdu la vie et un autre a été grièvement blessé, de bonne heure aujourd'hui, lorsque la bouillotte d'une locomotive du Pacifique Canadien a fait explosion sur la voie entre North-Bay et Sudbury.

Les morts sont MM. Cleve Eaton, 65 ans, de North-Bay, ingénieur en chef du train et Angus McKinnon, 65 ans, de Minnow Lake, chef de train.

M. Wilfred Belec, de North Bay a été interné à l'hôpital souffrant de plusieurs brûlures.

L'accident est survenu près de Sudbury, à cinq milles à l'est de Sudbury, à 2 h. 30 ce matin. Sous le choc, la locomotive et deux wagons ont quitté la voie. Le train de marchandises était parti de North-Bay et se dirigeait vers Sudbury.

Un hôtel de \$2,400,000 construit à Montréal

Un nouvel hôtel de \$2,400,000 sera construit à Montréal.

Cette construction a été autorisée hier par les autorités municipales, qui ont accordé le permis requis.

Le nouvel hôtel sera construit face à la place Dominion, au coin sud-ouest des rues Dorchester et Windsor. Les travaux d'excavation sont commencés depuis quelque temps déjà et l'on peut voir à cet endroit une immense maquette représentant l'hôtel en construction.

Les travaux, dit-on, seront terminés au printemps de 1947. Il paraît même que l'on accepte déjà des réservations pour des congrès pour l'été de 1947.

C'est le Comité exécutif qu'il a autorisé en dernier ressort la construction. En permettant l'octroi du permis, les commissaires ont déclaré que c'est au gouvernement fédéral et non pas aux autorités municipales à décider si les travaux sont ou ne sont pas essentiels.

Les canards marchent en se dandinant cause de la position de leurs pattes placées à l'arrière de leur corps.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste

168 est. ST-CATHERINE

A VENDRE 5 projecteurs sonores 16 mm. VICTOR - AMPRO - BELL - HOWELL

Bloc-notes

(suite de la première page)

ment de côté. C'est tout de même déjà beaucoup que, dans un milieu gouvernemental, on ait échappé à un formalisme rigoureux. M. le Bureau n'est-il pas un peu trop l'esclave de ses habitudes et trop embarrassé dans ses ficelles rouges.

Le sou du Revenu National

Le *Financial Post* a signalé un fait. On nous en rapporte un autre, celui d'un manufacturier montréalais qui vient de recevoir du ministère du Revenu national, service de l'accise, bureau de Montréal, sur formule grand format, dont tous les blancs ont été soigneusement remplis au dactylographe, un compte pour la somme formidable d'un sou, exactement d'un sou.

Le manufacturier avait acquitté certains droits d'accise, au montant de \$1.59, mais il était en retard de quelques jours dans son paiement et cela lui valait une pénalité. C'est la pénalité qu'on lui réclamait, après l'avoir calculée sans doute avec beaucoup d'exactitude, et elle s'élevait à un sou. Pour obtenir son sou, le service de l'accise a fait travailler quelques fonctionnaires, il a utilisé quelques feuilles de papier — rapport aux triplicates — qui valaient bien deux ou trois sous, une enveloppe, qui en valait autant, il a mis à contribution le service de la poste. Quant au manufacturier pénalisé, il devra de son côté encourir des frais de correspondance, écrire un chèque, au montant d'un sou, mettre dessus un timbre de trois sous, timbrer une enveloppe au coût de trois sous sous. Et il se trouvera qu'il n'a rien gagné.

Et le formalisme sera sauve. La ficelle rouge de M. le Bureau paraît sans fin. Mais la bobine en coûte cher au contribuable.

Le village de Nitro

Tout près de Valleyfield, à trois milles du côté est, se trouve une agglomération de maisons que l'industrie de guerre avait fait surgir. C'est le village de Nitro, dont le nom même indique assez l'origine. Ses maisons se trouvent à proximité d'usines où l'on fabriquait des explosifs, qui servaient peut-être à d'autres fins dans un avenir plus ou moins rapproché, mais qui, pour le présent, sont à peu près désaffectées. Les anciens employés et employées des usines sont partis ailleurs et les maisons du village, au nombre de 115, étaient à peu près toutes disponibles. Une annonce ayant été faite sans conséquence, il n'y a pas fallu beaucoup de temps au fonctionnaire qui a titre d'administrateur des logements d'urgence dans la région de Valleyfield, M. Jean-Marie Lafleur, pour trouver des locataires à toutes les maisons vacantes.

Un périodique mensuel, la *Propriété*, qui consacre particulièrement les articles de ses colonnes aux affaires immobilières, signale le cas de Nitro et note que ses nouveaux habitants, avant que les baux ne fussent signés, ont été informés que le village n'a pas de livraison postale, que le bureau de poste le plus rapproché se trouve à une distance de trois milles, qu'il n'y a pas de trottoirs en bordure des rues, aucun théâtre, aucune salle publique de récréation, pas de restaurant, pas de médecin, pas de pharmacie, pas de magasin de quincaillerie, pas de magasin de vêtements pour femme, pas de dépôt de journaux et enfin, cela va-là sans dire, pas de tramways.

Les maisons se sont louées quand même, ce qui démontre à quel point d'actualité est rendue la crise du logement, non seulement dans un grand centre comme Montréal, mais dans un centre tel que Valleyfield.

L'information que nous trouvons dans la *Propriété* peut toutefois varier son poids d'importance. En ce cas, elle n'est qu'une variété de commerces à établir au village de Nitro? Il reste évidemment de savoir si les boutiques qui s'y établiraient pourraient facilement trouver à se stocker en marchandises. Tout est si rare, à part l'argent que le gouvernement d'Ottawa trouve à prêter, en notre nom, à la Grande-Bretagne.

Emile BENOIST

Le bill des infirmières

On nous écrit:

Le bill des infirmières devient loi et aura place dans les statuts de la Province. A sa dernière étape, le 15 avril, lors de sa discussion au Conseil législatif, il a subi de larges modifications. Au moins douze amendements ont été apportés, ce qui change toute l'orientation de la profession. Voici quelques-unes de ces modifications.

1. *Les associations de districts.* Il y aura à l'avenir onze associations de districts au sein de la corporation. Ces associations pourront avoir leur siège social à Québec, Montréal, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Saint-Hyacinthe, Joliette, Saint-Jean, Hull et Lévis. Ces associations de districts auront leurs règlements, leurs officiers, leurs assemblées et toute une vie sociale régulière.

2. *Le comité de régulation.* Le comité de régulation pour l'orientation générale de la profession, sera composé de vingt-quatre membres choisis de la manière suivante: chaque association locale élira en droit et en fait les membres du comité de régulation; Montréal élira onze membres, Québec quatre, et les autres associations locales chacune un. Et c'est ce nouveau comité de régulation qui prendra ses responsabilités et fera des règlements pour l'association générale, en tenant compte des problèmes des infirmières dans toute la Province et de chacune des localités de la Province. Ces règlements seront soumis à une assemblée générale. Le quorum est de douze membres.

3. *Les assemblées générales.* Aux assemblées générales auront droit de vote seulement les délégués officiels. Ces délégués comme les membres du comité de régulation seront choisis par chacune des associations locales. Le nombre en est ainsi fixé: un délégué par cent membres; si un district a moins de cent membres il a le droit quand même à un délégué.

4. *Les contrats collectifs.* Chaque association locale pourra conclure elle-même, pour ses besoins, et en tenant compte des conditions de chaque région, ses propres conventions collectives avec toute catégorie d'employeurs.

5. *Les qualifications des infirmières dans le passé.* Une modification importante, soumise à l'approbation de la profession à toutes les infirmières qui ont fait leur cours dans le passé et qui ont reçu un diplôme d'une université ou au moins d'une école d'infirmière, soit avant 1925, soit après cette année-là.

6. *La répartition des contributions.* Le comité de régulation a le droit de percevoir certaines contributions, soit pour l'admission à l'étude et à la pratique, soit comme cotisations annuelles, de chacun de ses membres. Une partie de ces contributions devra revenir aux associations locales pour subvenir à leurs dépenses; tenue du secrétariat, impressions, frais de voyages, etc.

7. *La profession fermée.* A partir du 1er janvier 1947 toutes les infirmières de la Province deviendront membres de la corporation, du moment qu'elles rempliront les conditions exigées, de chacun de ses membres. Une partie de ces contributions devra revenir aux associations locales pour subvenir à leurs dépenses; tenue du secrétariat, impressions, frais de voyages, etc.

Toutes les infirmières se feront un devoir de bien étudier cette nouvelle constitution, de préparer dans chaque localité, avec des conseillers judicieux, des règlements bien adaptés, et de voir à protéger tous leurs intérêts: religieux, moraux, professionnels, économiques, etc. Ce bill qui, avec les derniers amendements, verra sa quatrième rédaction, donnera une formule nouvelle, non parfaite, mais acceptable pour le moment, et rendra, il faut l'espérer, de grands services à toute la profession d'infirmière. Combien il est loin de sa teneur première!

L'Association des Infirmières du Canada (Section de Québec)

Surdité "professionnelle"

VOUS SOUFFREZ DE SURDITE "PROFESSIONNELLE" — SI VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE FABRIQUE OU UNE FONDERIE; SI VOUS CONDUISEZ UN AUTOBUS OU UN TAXI; SI VOUS ETES UN FOREUR OU UN RUYEUR!

Si vous travaillez au milieu du bruit à la journée, vous pouvez inconsciemment être atteint de surdité "professionnelle". En ce cas, faites examiner votre ouïe IMMEDIATEMENT. Et si vous devez recourir DES MAINTENANT à un appareil auditif, vous que vous NE PUISSEZ PLUS VOUS EN PASSER.

NE TARDEZ PAS. Procurez-vous IMMEDIATEMENT le modèle Western Electric 63. Il est construit par les techniciens de Bell Telephone spécialement en vue de CONSERVER vos tymbaux auriculaires sans nuire et même dangereux!

Batteries et moules pour oreilles pour toutes marques d'appareils de surdité.

REYNOLDS EARPHONE CO.

1253 ave McGill COLLEGE — SUITE 410 — LA. 0594 Nos bureaux seront fermés de jeudi soir à lundi matin.

• Immense documentation méthodiquement accumulée.

• 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture.

• 32 ans de recherches patientes.

• Généalogie de toute famille canadienne-française et franco-américaine de 1608 à nos jours.

• Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle.

• Demandez notre brochure explicative.

POUR VOTRE ARBRE



Consultez l'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

"UNE OEUVRE NATIONALE"

4184 rue ST-DENIS, Montréal

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service ajustant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA. 7251

La température

13. (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 heures cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval.

REGIONS DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA: Couvert avec averses. Clair ce soir et demain. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 25 et 40; à Ottawa: 23 et 36. Vente forte du sud.

REGIONS DE QUÉBEC ET DE SHERBROOKE: Couvert avec averses. Clair ce soir et demain. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 25 et 40; à Sherbrooke: 30 et 35. Vente modérée du sud-est.

REGIONS DES LAURÉNTIDES ET DU ST-MAURICE: Pluie et neige. Nuageux ce soir. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 25 et 40; à Chicoutimi: 26. Maximum demain: 43. Vente forte du sud-est.

REGION DE BAIE COMEAU: Couvert avec pluie cet après-midi. Clair demain. Minimum ce soir et maximum demain à Baie ComEAU: 25 et 40. Vente forte du sud-est.

REGION DU LAC ST-JEAN: Couvert, pluie et neige dans la partie ouest cet après-midi. Nuageux demain, clair demain après-midi. Minimum ce soir à Chicoutimi: 26. Maximum demain: 43. Vente forte.

Nominations à Notre-Dame

"Le Bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame a récemment approuvé les nominations suivantes recommandées par le Conseil médical:

Le docteur Jules Brault est nommé au poste de chef-adjoint du Service de l'ophtalmologie et d'oto-rhinolaryngologie.

Le docteur Albert Guilbeault est nommé au poste de chef-adjoint du Service de pédiatrie.

Tous deux deviennent membres du Conseil médical."

BONIN & FRÈRE LIMITÉE

D'ici Pâques...

C'est encore le temps de vous procurer le complet et le paletot de printemps tant désiré... dans le tissu de qualité, de cette qualité qui plaît. Pour vos fils... pour vous-même.

Pour jeunes gens Complets

Worsted, tweed, couleurs en vogue. Styles à la mode croisés ou simples. Valeurs \$22.50 extraordinaires à et plus.

SOULIERS

Visitez notre rayon de souliers, le plus beau choix, dernières nouveautés, un MEILLEUR AJUSTEMENT

PALETOTS

Pour garçons de 10 à 16 ans. Votre garçon sera fier de porter un de ces chic paletots en tweed de très bon - \$14.95 ne qualité.

Ce sera pour lui un réel plaisir de le porter à Pâques.

COMPLETS

Pour garçons de 10 à 14 ans. Deux pantalons longs ou 1 breeches et 1 pantalon. En tweed. Teintes nouvelles printanières. Valeurs remarquables.

\$17.95 et \$19.95

Bonin FRÈRE LEE

Vêtements pour hommes et garçons 901, Ste-Catherine est, (angle St-André) HA. 6878

CALENDRIER

Demain: VENDREDI 19 AVRIL 1946

VENDREDI SAINT

Lever du soleil, 5 h. 05.

Coucher du soleil, 6 h. 51.

Lever de la lune, 10 h. 13.

Coucher de la lune, 6 h. 56.

Nouvelle lune, le 1, à 11 h. 37 m. du soir.

Premier Quartier, le 3, à 3 h. 4 m. du soir.

Pleine lune, le 16, à 5 h. 47 m. du matin.

Dernier Quartier, le 24, à 10 h. 18 m. matin.

du

AVRIL 1946

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Le 1er jour de l'année est le 1er jour de l'année.

Le 2e jour de l'année est le 2e jour de l'année.

Le 3e jour de l'année est le 3e jour de l'année.

Le 4e jour de l'année est le 4e jour de l'année.

Le 5e jour de l'année est le 5e jour de l'année.</

L'espionnage

Le capitaine Lunan refuse de témoigner

Igor Gouzenko témoigne de nouveau ce matin à Ottawa — Sam Carr est introuvable

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Le capitaine David Gordon Lunan, un des principaux accusés dans l'affaire d'espionnage au Canada, a refusé de témoigner, ce matin, en correctionnelle, à l'enquête préliminaire d'Isidore Halperin, professeur à l'Université Queen's de Kingston. Il alléguait qu'il était encore sous serment, fait devant la Commission royale Kellock-Taschereau, sur le témoignage qu'il a rendu devant cette dernière.

Lunan, qui a été coiffé à Montréal, sur l'ordre du juge René Thibierge, pour ne pas vouloir témoigner à l'enquête préliminaire de l'Isidore Halperin, a refusé de répondre à aucune question, avant d'être libéré officiellement de son serment, par la commission royale. Lunan fut appelé à témoigner, à la suite du témoignage d'Igor Gouzenko, premier témoin à l'enquête préliminaire d'Halperin.

On se rappelle qu'Halperin obtint un bref d'habeas corpus, à la Cour d'Osgoode Hall, de Toronto, lui permettant de comparaître en Cour d'Ottawa, le 30 mars dernier.

Après avoir été assermenté, Lunan demanda la protection de la Cour. Me John D. Cartwright, avocat de la Couronne, déclara qu'il pouvait obtenir que Lunan soit libéré de son serment.

Le magistrat Strike dit que Lunan pouvait rendre témoignage, étant protégé par le tribunal, mais qu'il ne pouvait pas être libéré de son serment, car il ne pouvait pas être libéré de son serment, car il ne pouvait pas être libéré de son serment.

Me R. M. W. Chitty, C.R., avocat d'Halperin, demanda que la Commission libère Lunan de son serment, car il ne pouvait pas être libéré de son serment, car il ne pouvait pas être libéré de son serment.

Lunan. — Un serment n'est pas une chose que l'on brise à sa guise. Je fus averti par deux avocats que si je témoignais, je briserais mon serment.

Me Cartwright dit à la Cour qu'un des aides avait téléphoné à un avocat de la Commission et que ce dernier, le référait aux délibérations du 29 mars dernier, alors que le juge Kellock dit à ce stage que lui et son collègue, le juge Taschereau, libéreraient les serments faits devant la Commission, pour les accusés afin de leur permettre de témoigner en Cour.

Je suis peiné, mais ceci n'ajoute rien à cette affaire. J'ai ici de la correspondance, disant le contraire, au sujet de mon serment, déclare Lunan. Le magistrat Strike lut la correspondance et dit qu'il lui semblait que ce que Me Cartwright venait de lire, donnait droit à Lunan de témoigner.

Liberté mondiale de l'information

L'American Society of Newspapers Editors demande la disparition de la censure

Washington, 18 (A.P.) — Passant en revue les deux années d'efforts pour promouvoir plus de liberté dans l'échange international des nouvelles accompli par l'American Society of Newspaper Editors, le président de cette société, M. John S. Knight, a déclaré, aujourd'hui, qu'elle continuerait à lutter pour la liberté de l'information dans le monde entier.

A l'ouverture de la 23e assemblée annuelle de ce groupement, l'éditeur de The Knight Newspapers a déclaré que le but de l'American Society of Newspaper Editors est d'obtenir "pour les reporters le droit d'envoyer des dépêches non censurées, de n'importe où dans le monde".

Les correspondants, a-t-il ajouté, devraient, de plus, "avoir accès aux sources de nouvelles".

Trois écrivains russes étaient invités à assister aux séances de l'A.S.N.E., et à participer à une discussion libre, plus tard aujourd'hui.

Le directeur général de l'organisation des Nations Unies, M. Trygve Lie, sera le principal orateur au banquet d'éditeurs de journaux, samedi soir.

Le rapport de M. Knight sur les travaux de l'A.S.N.E., mentionne que le conseil d'administration de cette société et certains de ses membres ont réussi à faire accepter par les deux principaux partis politiques américains, qu'ils insèrent dans leur programme l'objection de la liberté mondiale de l'information.

Le conseil d'administration a accueilli favorablement la suggestion du gouvernement australien de tenir une conférence internationale de presse en Australie. M. Knight est d'avis que la conférence pourra avoir lieu cette année même, dans quelques mois.

La sécurité repose sur les armes

La réception civique au gouverneur

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Les autorités municipales de la ville d'Ottawa ont reçu, hier, après-midi, à quatre heures, au Château Laurier, le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis.

Le maire Stanley Lewis, les commissaires, les échevins, les directeurs des différents services et commissions municipales et leurs femmes ont assisté à cette réception tenue en l'honneur du nouveau gouverneur général et de sa femme.

Le maire Stanley Lewis, au nom de la population de la capitale, a souhaité la bienvenue à Leurs Excellences.

"Comme la ville d'Ottawa est la capitale de notre Excellence sera citoyen d'Ottawa pendant sa durée d'office comme gouverneur général. C'est une distinction que nous apprécions hautement pour plusieurs raisons".

Dans sa réponse, le vicomte Alexander déclara: La part excellente que le Canada a prise à la guerre lui a valu la gratitude de l'Empire et l'admiration de tous les pays civilisés, dit-il, et je suis pleinement conscient que vous avez joué un grand rôle, je sais aussi le grand rôle que vous pouvez jouer dans la reconstruction d'un monde meilleur.

Son Excellence parla du Canada et de la chaleureuse réception qu'on lui a fait, réception qui, dit-elle, nous a vivement touchés. Elle a ajouté qu'elle avait un grand plaisir en tant que représentant de Sa Majesté au Canada de faire sa part au développement, à la prospérité, au bonheur d'un peuple canadien.

Me Maurice Trudeau élu président

La Chambre de commerce du district de Montréal a tenu hier soir au salon York de l'hôtel Windsor, son assemblée générale trimes-trielle, sous la présidence de M. Bernard Couvrette, président sortant de charge.

Le conférencier invité était M. A. E. Byrne, directeur du service des produits chimiques à la Canadian General Electric Co., qui a prononcé une intéressante causerie sur les plastiques.

Au début de la réunion, M. Couvrette a présenté un rapport du travail accompli à la Chambre de commerce pendant les six derniers mois, puis le 6 mars dernier. Il a annoncé que la série du printemps des déjeuners-causeries hebdomadaires se terminera le 25 avril avec, comme conférencier, le consul général de Belgique, récemment arrivé à Montréal, M. Jean Querton.

Après le rapport présidentiel on a procédé aux élections pour l'année 1946-47. Les nouveaux officiers élus entrèrent en fonction le 1er mai.

Me Maurice Trudeau, C.R., a été élu président de la Chambre, tandis que le président sortant de charge, M. Bernard Couvrette, devient président du conseil. Les autres officiers élus sont M. M. Edras Minville et Henri Quimel, M. et Z. vice-présidents; Raymond Dupuis, trésorier, et Antoine Desmarais, secrétaire honoraire. Tous ces officiers ont été élus par acclamation.

Les plastiques

M. A. E. Byrne, le conférencier invité, a prononcé à l'issue de cette assemblée générale trimes-trielle, une intéressante causerie sur les récents développements du plastique, le rôle important de ce matériau à l'heure de la guerre et celui qu'il est appelé à jouer dans l'avenir économique du Canada. A l'aide de plusieurs échantillons et de quelques acides il a démontré la valeur du plastique.

Le jeune savant a été présenté et remercié par le président, M. Couvrette.

Le Portugal a aboli ses zones prohibées

Le Dr Edward Warner, président du conseil intérimaire de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale, a annoncé hier à une réunion du conseil que le Portugal avait formellement aboli toutes les zones prohibées de l'aviation. Cette nouvelle a été révélée à la suite d'une communication officielle du directeur portugais de l'aviation civile. Il est à noter que le Portugal est le premier pays à abolir complètement les zones prohibées à l'aviation civile internationale depuis la fin des hostilités. A la demande du Dr Josef Kolenda, représentant de la Tchécoslovaquie, le conseil a passé à l'unanimité une résolution pour féliciter le gouvernement du Portugal de sa coopération à faciliter le développement de l'aviation civile internationale.

Mohamed Ali Fahmy, le nouveau représentant de l'Egypte, a pris son siège pour la première fois au Conseil.

Me Alfred Gaudet élu maire de Nicolet

Les Trois-Rivières, 18 (D. N. C.) — Les citoyens de Nicolet se sont choisis un nouveau maire hier en éliminant par une forte majorité Me Alfred Gaudet, avocat, le nouveau maire remplace M. J. A. Martin, qui a démissionné il y a quelque temps; son travail à l'usine qu'il dirige absorbait tout son temps.

Cette démission nécessitait la tenue d'une nouvelle élection. Me Gaudet a triomphé de son adversaire, M. Jean-Paul Rousseau, marchand de la ville, par une majorité de 315 voix et lui a fait perdre son dépôt.

Le nouveau maire a recueilli 369 votes et son adversaire 54. La majorité est la plus forte enregistrée dans la ville depuis son incorporation en 1910. Quarante cent quatre-vingt-deux électeurs avaient le droit de voter.

Pour augmenter les expéditions de papier-journal

La Commission des prix annonce que les dispositions sont prises à cette fin — Prix plafonds officiels des fabricants sont suspendus

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre annonce aujourd'hui que par suite de discussions avec les fabricants de papier-journal et les éditeurs au Canada, elle a pris les dispositions en vue d'augmenter les expéditions de papier-journal au Canada, conformément aux augmentations accordées aux Etats-Unis.

En même temps, la Commission remplace ses régies officielles aux allocations d'approvisionnement domestiques par des ententes non officielles destinées à assurer la continuation des livraisons selon les directives présentes et à obtenir des approvisionnements suffisants pour les anciens combattants.

Les prix plafonds officiels des fabricants seront suspendus sous réserve d'une entente sans équivoque, que les prix canadiens n'augmenteront pas au-delà des différences coutumières qui existaient avec les prix américains.

Ces changements entrèrent en vigueur le mercredi, 1er mai.

En faisant cette déclaration, M. Donald Gordon, président de la Commission, a signalé que les suspensions maintenant arrêtées ne sont que d'une nature expérimentale et que la Commission suivra de près la situation en vue d'assurer qu'il ne résultera aucun prix ou conditions d'approvisionnement déraisonnables. "Nous avons laissé clairement entendre que le plafond n'est que suspendu et qu'on le rétablira si des cas se présentent où si les prix ne sont plus en rapport avec les différences coutumières précitées. Les prix d'exportation aux Etats-Unis demeurent sous le plafond de l'O.P.A."

Le trophée McKee décerné à McConachie

Ottawa, 18 (D.N.C.) — Le ministre de la Défense nationale pour l'air, le col. Colin Gibson, annonce que le trophée McKee Trans-Canada pour l'année 1945 sera décerné à M. G. W. G. McConachie, gérant général de la Western Line, Canadian Pacific Air Lines. Ce trophée est décerné à tous les ans à celui qui a contribué davantage à l'avancement de l'aviation civile au Canada.

Crise politique en France

Paris, 18 (C.P.) — Dans une dernière tentative pour éviter la démission du ministre des affaires étrangères Georges Bidault et des autres ministres du mouvement républicain populaire, le président Félix Gouin a lancé un appel à l'Assemblée constituante d'oublier les divergences des partis politiques, au cours du débat sur la nouvelle constitution de la France.

Il a dit à l'Assemblée que le gouvernement, comme entité, s'abstenait de voter sur les questions constitutionnelles qui divisent le M. R. P. et les autres membres du gouvernement de coalition — les socialistes et les communistes.

Gains communistes en Mandchourie

Tchoungking, 18 (A.P.) — Les forces communistes ont fait de nouveaux gains à l'intérieur de la ville de Tchoungking, alors que les troupes du gouvernement ont dû battre en retraite sous le feu nourri des canons communistes qui encerclent la ville.

Les troupes communistes menacent maintenant d'encercler toute la garnison gouvernementale, qui se bat en arrière des barricades de sacs de sable, élevées dans les rues de la ville. Les avions du gouvernement ont jeté des munitions du haut des airs, aux troupes assiégées.

Condamné à six mois de prison

Un ancien sergent quartier-maître de l'armée à Westmont, F. Bratton, a été déclaré coupable, hier après-midi, d'avoir volé de la peinture et autres articles d'une valeur totale de \$53.

Le juge René Thibierge l'a condamné à une peine de six mois de prison.

Onze autres inculpés dans cette affaire, qui opéraient sous les ordres de Bratton, ont été condamnés à des sentences variant d'un à trois mois de prison.

L'enquête avait été faite par le sergent Troolove et le capitaine Boivin, de la Gendarmerie royale.

Me Fabio Mondet, c.r., représentant le ministère de la Défense nationale dans cette affaire.

Les permis de construction

La maison Holt, Renfrew Co. Ltd. est sur le point d'agrandir son magasin et ses ateliers, sur la rue Sherbrooke, jusque à concurrence d'une somme de \$180,000. Les autorités municipales ont émis un permis à cet effet ce matin.

On a également émis des permis pour diverses autres constructions ou réparations. Parmi les principaux notons celui que l'on a accordé à l'Imperial Bank of Canada, qui veut refaire l'intérieur de son bureau-chef, sur la rue Saint-Jacques, au coût de \$100,000; et celui de la Cartiers Ink Co. of Canada, 4501 rue Duroie, qui agrandit son usine, au coût de \$140,000.

Défaite pour Truman

Washington, 18 (A. P.) — La Chambre a voté aujourd'hui, avec une majorité écrasante, le maintien de la commission des prix (OPA), pour une période de neuf mois, mais dans une forme qui, selon l'administrateur Paul Porter, annulerait le contrôle des prix. C'est la une des plus grandes défaites législatives du président Truman, depuis qu'il a fait son entrée à la Maison Blanche, il y a un an. Le vote a été de 355 à 42.

Bois de pulpe et pulpe de bois

La commission des prix rappelle que l'augmentation, récemment autorisée dans les prix de la pulpe de bois, ne s'applique pas au bois vendu pour la fabrication de la pulpe. Le bois de pulpe et la pulpe de bois sont deux choses qu'il ne faut pas confondre.

Priorités abolies sur les avions

Ottawa, 18 — Les priorités pour les voyages à bord des avions sur les lignes aériennes du pays sont abolies et cette mesure est entrée en vigueur hier soir à minuit. C'est ce qu'a annoncé M. G. D. Howe, ministre de la reconstruction. A cause de la guerre, les militaires et certains autres personnages étaient les premiers servis à bord des avions d'après la loi. Comme la mesure ne s'aurait plus utile, on a décidé de la supprimer.

Actes Pontificaux

No 5

Around the Consulate — Pie XII.

Message de Noël — 24 décembre 1945.

Allocution au Consistoire secret, 18 février 1946.

Aux nouveaux cardinaux — 20 février 1946.

Aux corps diplomatiques — 25 février 1946.

Au complet: \$0.15; par la poste: \$0.17.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La grève du charbon affecte la sidérurgie

New-York, 18 (P.A.) — L'industrie de l'acier sera, dans cette fin de semaine-ci, forcée de fonctionner au jour le jour, parce que ses approvisionnements en charbon et en coke s'épuisent, dit "Iron Age" dans sa revue hebdomadaire sur la sidérurgie.

Plusieurs aciéries, ajoute le périodique, ont couru le risque que la grève du charbon prenne fin à temps pour prévenir une brusque fermeture de l'industrie, et ont maintenu leur production à un pourcentage de rendement plus élevé qu'on ne s'y attendait.

Cependant une autre section de l'industrie a dû restreindre davantage sa production.

La continuation de la grève, "qui paraît maintenant probable", réduira encore la production d'acier la semaine prochaine. Pendant ce temps, elle est demeurée cette semaine à 79 p.c. de capacité théorique.

Au cours de la dernière semaine, le volume des commandes d'acier a été encore considérable et les dates de livraison s'étendent loin dans l'année.

"Iron Age" souligne que des marchés actifs près des aciéries et des tarifs ferroviaires élevés sont en train d'accomplir rapidement ce que la "United States Trade Commission" a tenté vainement de faire par des années de réglementation. Plusieurs aciéries se retirent des marchés éloignés. "Presque tous les fabricants d'acier, ajoute la publication, délimitent de nouveaux les régions où ils peuvent vendre avec avantage et ont cessé d'offrir certains de leurs produits en dehors de ces limites. En même temps, ils poursuivent ceux qui rapportent peu".

En Grèce

Tsaldis forme un gouvernement

Athènes, 18 (A.P.) — Un nouveau gouvernement s'est formé aujourd'hui en Grèce, avec Constantinos Tsaldaris, chef du parti populiste, comme premier ministre et comme ministre des Affaires étrangères.

Tsaldaris, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet du premier ministre Panayotis Poulitzas qui a démissionné hier, est un ardent partisan de la tenue immédiate d'un plébiscite sur le retour du roi Georges II de Grèce sur le trône. Trois ministres, les anciens premiers ministres, lui ont exprimé hier une opposition tenace sur cette question en quittant le gouvernement.

Les autres membres du cabinet sont: Guerre, George Lazaras; Hygiène publique, Alexandre Kalanikis; Travail, André Stratos; Transport, Demetrios Papademetriou; Presse, Nicholas Baltagis; Ordre public, Spyros Theotokis; Agriculture, A. Papathanasis; Finances, Demetrios Helmis; Guerre, marine et aviation, Pierre Mavromichalis; Intérieur, Jean Theotokis; Justice, E. Hadjipanos; Travaux publics, Stylianos Gonatas; Marine marchande, Nicholas Avraam; Poste, télégraphe et téléphone, Athanasios Perrotis; Education, Antoine Papademos; Ravitaillement, Demetrios Stephanopoulos; Coordination, Stephane Stephanopoulos.

Verdict d'homicide

Un jury sous la présidence de Me Richard Dockett, rendu un verdict d'homicide contre l'auteur ou les auteurs sont inconnus au sujet de l'enfant de sexe féminin trouvée dimanche dernier, dans la Rivière-des-Prairies, près de l'Abord-à-Plouffe.

Le cadavre avait été découvert par M. Jacques Poitras, 54, boulevard Lorrain, l'Abord-à-Plouffe. Il était à l'heure de la nuit, quand le cadavre a été retiré de l'eau le petit cadavre à quelque cinq pieds de la berge.

L'autopsie du médecin-légiste, Jean-Marie Rousseau a révélé que l'enfant avait vécu et le médecin en est venu à la conclusion que l'enfant était morte faute de soins. Aucune marque de violence n'a été retracée. L'autopsie a cependant révélé que l'enfant avait été brûlée, mais probablement après sa mort, puisque l'analyse du sang n'a pas indiqué la trace d'oxyde de carbone.

Ils avouent leur culpabilité

Léo et Harold Coday, âgés respectivement de 26 et 20 ans, demeurant à 703, rue Gordon, ont avoué leur culpabilité ce matin devant le juge en chef Gustave Perreault, à l'accusation de s'être portés à des voies de fait graves sur la personne de deux cuisiniers du restaurant Cadillac, 1440, rue Peel et d'avoir causé dans ce restaurant des dégâts évalués à \$500.

Ils recevront leur sentence le 25 du courant.

Un cambrioleur, Charles-Auguste Réhel, 27 ans, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans une maison privée sise à 5743, rue Esplanade.

Le prévenu avait volé un manteau de fourrure et d'autres articles évalués à \$1,500. Sentence sera prononcée mardi prochain.

Un sujet de la Colombie canadienne, Clarence Funk, 21 ans, recevra sa sentence le 25 et devra passer, en attendant, 3 jours à la Sûreté municipale pour fins d'identification. Il s'est avoué coupable de possession illégale d'un revolver.

La grève des brasseries

De retour de Québec, où ils ont rencontré le juge E. Boivin président de la commission des relations ouvrières, les délégués des grévistes de la National Breweries ont reçu du juge Boivin l'assurance que leur contrat avec la compagnie National Breweries existait toujours. Ils ont aussi demandé qu'un de leurs représentants soit nommé parmi les inspecteurs qui enquêtent auprès de la compagnie au sujet du différend qui existe déjà depuis trois semaines.

Les dirigeants de la fédération provinciale du travail ont convoqué une assemblée de sympathie, ce soir, à la salle de l'Assistance publique.

Six grévistes appréhendés pour diverses causes d'intimidation, ont comparu ce matin devant le record de McManamy.

La cause a été remise au 1er mai.

"Le Devoir" ne sera pas publié demain; mais, samedi, il paraîtra avec toutes ses rubriques ordinaires: chronique de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Romain-Octave Pelletier, "A travers les livres et les revues", avec de nombreux articles inédits, copieuse revue de la presse européenne, chroniques des Missions, chronique des Jeunes naturalistes, avec un article de M. Roger Gauthier, chronique philatélique de Filigrane et de nombreux articles spéciaux.

PRIX: TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

de Michel CHOROMANSKI

Histoire vécue de la résistance polonaise.

Edition de luxe sur papier "Byronic".

Volume de 171 pages.

Au comptoir: \$2.50

Par la poste: \$2.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au Conseil législatif

Le Débat sur le Bill des Ecoles

L'opposition libérale s'attaque principalement à l'article qui prévoit l'annexion de la Commission scolaire de Montréal-Est à celle de Montréal — L'amendement Laferté rejeté par une majorité d'une voix

Québec, 18 (D.N.C.) — Voici la discussion qui s'est déroulée hier au Conseil législatif sur le bill des écoles.

Sir Thomas Chapais explique d'abord la portée de la mesure. Le bill 48, dit-il, a pour objet de venir en aide aux commissions scolaires du Québec dans la situation financière qui est dans un état déplorable. Il faut un remède efficace et cette loi y pourvoit, car elle a pour but et effet d'effacer totalement la dette des commissions scolaires.

Sir Thomas, en donnant lecture de la loi, à l'article 3, rappelle que le gouvernement propose de faire contribuer à un fonds spécial d'éducation l'Hydro-Québec, les compagnies d'utilité publique et celles qui exploitent les ressources naturelles de la province de Québec. C'est ainsi que l'Hydro paiera \$2-800,000 par année, que les compagnies d'électricité verseront à ce fonds une somme annuelle de \$2-200,000. Le gouvernement va rembourser les obligations actuelles des commissions scolaires par d'autres portant la garantie de la province dont le taux d'intérêt ne dépassera pas trois et quart pour cent. Les commissions scolaires se trouveront ainsi dégrevées d'une dette de \$90,000,000 moins le fonds total d'amortissement qui s'établit actuellement à \$18,000,000.

M. Chapais souligne que le projet de loi a pour effet de régulariser la situation financière des commissions scolaires et de faire disparaître le cauchemar qui les empêche de réaliser leurs objectifs. "Ce bill, continue M. Chapais, a aussi l'avantage de sauvegarder l'autonomie provinciale en matière d'éducation. En somme, c'est un projet sérieux, une mesure génératrice de progrès, c'est une ascension vers les sommets et l'en propose la deuxième lecture."

M. Asselin n'est pas opposé au projet de loi mais estime que le préambule n'est pas juste. M. Nicol donne lecture: "Attendu que la situation financière et l'insuffisance des ressources d'un grand nombre de commissions scolaires les placent dans l'impossibilité de répondre comme il convient aux besoins de l'éducation."

"Il y a vingt-cinq ans que je fais partie de la législature. Je me souviens que chaque année, les commissions sont venues exposer leurs problèmes. Nous avons étudié les budgets et je suis au courant de la question. Il s'agit en somme de Montréal et de Québec."

Sir Thomas Chapais — "Il y en a d'autres..."

M. Nicol — "Il n'y en a pas d'autres..."

Aux Etats-Unis

"Le déficit de la commission scolaire de Montréal, poursuit M. Nicol, tout le monde le connaît. C'est le principe d'administration qui est mauvais. Aux Etats-Unis, dans des villes comme Brooklyn, Boston, New-York, on a adopté un système plus moderne. On procède par groupes d'écoles. On certain nombre assistent au cours de l'avant-midi, on procède à l'aération des pièces puis d'autres professeurs vont à la tribune."

M. E. Asselin — "Est-ce que mon honorable collègue est d'avis que ce n'est pas à l'encontre de la santé des enfants de leur imposer plusieurs heures d'activités?"

M. Nicol réplique que les Etats-Unis se préoccupent autant que la province de Québec de la santé pu-

blique. Il préconise le système de groupes scolaires qui simplifierait les problèmes d'administration. "A Montréal, on administre la commission comme s'il s'agissait d'un grand village", affirme M. Nicol.

M. Nicol ajoute: "On n'a rien changé dans l'administration des commissions scolaires et on ouvre une porte dangereuse. Vous allez voir ce qui va arriver, en fait de dépenses. On taxe sans cesse la propriété privée et on force l'Hydro à verser une somme de \$2,800,000 par année. C'est encore avec l'annexion de la Commission scolaire de Montréal-Est que l'on ne peut pas payer. Quand le gouvernement a exproprié l'Hydro on a donné comme raison que les taux d'électricité étaient trop élevés. Ce n'est pas avec des lois comme celle-là qu'on va diminuer le prix du courant électrique. Ces taux resteront toujours supérieurs à ce qu'ils sont dans les autres provinces."

On ne pense pas à taxer autre chose que la propriété privée alors que les richesses ne sont plus là-dedans. La richesse réside dans la propriété mobilière et il y a des gens qui entassent pour \$100,000 de meubles dans un foyer luxueux et qui paient moins de taxes que le propriétaire d'une petite chaumière. C'est ce système qu'il faut corriger car je suis convaincu qu'en variant la manière nous obtiendrons beaucoup plus d'argent."

M. Thériault

M. Elysée Thériault critique le projet de loi en disant, en particulier, qu'il permet au gouvernement de faire indirectement l'affaire des trusts. M. Thériault estime que la taxe imposée aux compagnies d'électricité et aux marchands de bois est une taxe indirecte, et il demande si c'est bien honnête. En tout cas il n'aime pas du tout la taxe. Au surplus, il prétend qu'en prélevant une partie de la taxe de vente pour l'affecter au fonds de l'éducation, on prive d'autant les municipalités qui bénéficient des revenus de la taxe de vente. C'est particulièrement le cas, a-t-il ajouté, d'un certain nombre de petites municipalités situées aux environs de Québec qui ont réussi à payer une partie de leurs dettes à même le produit de la taxe de vente. Bref, a dit M. Thériault, c'est un projet de loi qui ne m'enthousiasme nullement.

M. Hector Laferté s'est élevé contre le retard apporté par le gouvernement à soumettre à la chambre les pièces législatives. "Nous n'avons pas eu le temps d'étudier le bill qui nous est soumis et voilà que nous devons prendre la responsabilité de nous prononcer sur une loi que nous ne connaissons pas."

Le cas de Montréal-Est

M. Laferté est d'avis que le conseil devrait se former en comité plénier pour étudier l'article 27 (l'annexion des écoles de Montréal-Est) qui fait l'objet du débat. "Mes collègues de Montréal sont particulièrement intéressés. Ils connaissent la question et ils pourront nous éclairer sur certains angles de cet article", dit M. Laferté.

M. Edouard Asselin a expliqué longuement la question. Le bill vise à effectuer le rajustement de la situation scolaire dans Montréal. "Trois grandes industries se sont établies dans Montréal-Est et il en résulte qu'elles ne paient pas

de taxes à Montréal. C'est pour corriger cette situation que la loi est proposée."

M. Asselin est d'avis qu'un amendement serait inopportun. "Après tout, déclare M. Asselin, nous devons faire confiance aux autorités scolaires. Jusqu'ici les seules ressources des commissions scolaires provenaient de la propriété foncière et c'est pour dégrèver la propriété que le gouvernement a trouvé d'autres sources qui proviennent de nos ressources naturelles."

M. Simard — Est-ce que ce bill va changer quelque chose à l'enseignement?

M. Asselin — Pas du tout.

M. Philippe Brail prend part au débat en déclarant qu'il existe dans la loi une porte de sortie qui permet une détermination. "Il n'y a rien qui presse tant que cela. Enlevez la clause 27, entendez-vous et ensuite soumettez la question à la législature."

M. Pierre Bertrand est d'avis que les conseillers ne devraient pas hésiter un seul moment à adopter le bill. Le gouvernement a trouvé une solution pour régler le sort des commissions scolaires, pourquoi hésiter et tellement discuter? "On n'est pas pour passer deux jours là-dessus", déclare M. Bertrand. "C'est le meilleur bill qui ait jamais passé en cette chambre."

Sir Thomas Chapais, répondant à M. Laferté, regrette le fait que les mesures législatives sont transmises trop tard à la Chambre haute et il demande l'adoption du bill. M. Laferté renouvelle sa suggestion à l'effet que le Conseil se forme en comité plénier et c'est alors que le Leader du conseil demande de nouveau que le bill soit lu en troisième lecture. "C'est un faveur que je demande à mes collègues", dit M. Chapais, "car nous avons à considérer l'expédition des affaires courantes."

Un débat s'amorce alors. MM. Brail, Nicol et Laferté sont en faveur d'étudier plus minutieusement l'article 27 du projet de loi. Sir Thomas Chapais demande à trois reprises que l'on en vienne à la troisième lecture du bill. Finalement, M. Nicol propose l'ajournement du débat sur cette question, espérant qu'après le déjeuner les conseillers pourront s'entendre à l'amiable.

Vote de 10 à 9

A la réunion de l'après-midi, on vote sur l'amendement Laferté qui empêche la commission scolaire de Montréal-Est d'être annexée à celle de Montréal, ce qui aurait pour effet de supprimer l'article 27 du bill scolaire; cette disposition prévoit l'annexion de cette première municipalité à la seconde lorsque le gouvernement le jugera à propos, à la suite d'une étude plus ample de la situation.

Les votes se partagent ainsi: en faveur de l'amendement Laferté, (contre l'annexion): MM. Laferté, Nicol, Simard, Thériault, Brail, Connors, Hyde, Messier et Moreau; en faveur de l'annexion: MM. Chapais, Asselin, Lemaire, Gauthier, Raymond, Baribeau, Bertrand, Bovey, Brillant et Delagrave; soit 10 en faveur et 9 contre. Cinq conseillers libéraux se rallient aux cinq conseillers de l'Union Nationale en faveur de l'article 27.

M. Raymond Douville réélu président

Les Trois-Rivières, 18 (D.N.C.) — M. Raymond Douville a été réélu président de la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières pour un second terme. Les autres officiers élus sont: M. le chanoine Henri Vallée, recteur de l'Ecole Normale, et Me Auguste Désilets, Grand-Mère, vice-présidents; M. Henri Cinq-Mars, trésorier; M. l'abbé Albert Tessier, secrétaire; M. Hervé Biron, secrétaire-adjoint; MM. Arthur Béliveau, c.r., Ernest-L. Denoncourt et R. J. Clark, directeurs.

Deux intéressantes causeries furent données à cette réunion. La première, par M. Raymond Douville, portait sur René Guv, dit Champagne, maître d'écoles aux Trois-Rivières en 1666. La seconde, par M. Rosario Blanchet, du Nouvelliste, traitait de la Grande Digue de 1896.

Avant la réunion, les membres de la Société ont fait la visite de la nouvelle salle d'archives du séminaire, oeuvre du Trifluvien Henri Beaulac, qui est tout probablement unique en son genre. Tout l'aménagement, dessiné et façonné sous la direction d'Henri Beaulac, est en erable canadien. Les travaux sont pratiquement terminés et l'on commencera sous peu à y faire la classification des livres et de milliers de documents portant sur l'histoire trifluvienne.

Les blottes (coquerelles) étaient jadis confinées aux tropiques, mais le commerce international les fit se répandre dans le monde entier.

Les funérailles de M. Samuel Durocher

Récemment, à sa demeure, 8809 blvd Lasalle, Ville Lasalle, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Samuel Durocher, époux d'Albina Gadbois. Outre sa femme, il laisse dans le deuil, son fils, M. Sylvio Durocher, sa fille: Mme Horace Lefebvre (Simone Durocher), son gendre: M. Horace Lefebvre, pharmacien, ses petits-enfants: Micheline, Jacqueline, Bernard et Jean-Pierre Lefebvre, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Napoléon Gadbois, ainsi qu'un très grand nombre d'autres parents.

Les funérailles ont eu lieu à Ville Lasalle. Le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt, 8809 blvd Lasalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville Lasalle, où la levée du corps fut faite par le R. P. J. Baribeau, S.C., curé. Le service a été chanté par M. l'abbé Gerald Lefebvre, vicaire à Sainte-Cécile, et assisté de MM. J. Godbout et R. Chabot, M.S.C., comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire on remarquait le R. P. J. Baribeau, M.S.C., curé, le R. P. J. Huguette, M.S.C., et les RR. FF. Lévesque, Gringras, Honoré et Cliche, M.S.C. La chorale, sous la direction de M. E. Lussier, exécuta la messe le Perosi avec prose de Gounod. Touchant l'orgue M. A. Lussier. Les solistes étaient M. E.

Lussier, J. Audet, Fred Normandin, F. Brunet, J. Lanthier, P. Valade, P. Reddy et J. Gauthier. On remarquait aux funérailles les neveux et nièces du défunt: M. Ernest Lesage, M. M. Gadbois, MM. Paul, Gérard et René Gadbois, M. et Mme Raoul Chartrand, M. et Mme Ernest Durocher, M. et Mme Henri Durocher, M. et Mme Camille Durocher, M. et Mme L. Durocher, M. J.-A. Leroux, maire de Ville Lasalle, MM. A. Boivin et W. Larente, c.chevins, M. P.-E. Savage, notaire, MM. R. Laferté, Gérard Duchesne, A. Couture, H. Dubrue, R. Beaupré, R. Dagenais, tous pharmaciens, M. J.-D. Ducharme, i.e., MM. J. O. Lussier, Maurice Lachaine, Hector Descary, David Lachaine, Maurice Benoit, A. Beupré, A. Lussier, A. Aquin, J.-M. Lalumière, J. Laferté, L. Beupré, J. J. Carter, O. March, Z. Leroux, F.-X. Dumontier, Ed. Latour, M. et Mme Adélard Descary, M. et Mme J.-A. Lapière, M. et Mme N. Knilo, Mme A. Boivin, Mme D. Demers, M. et Mme J.-B. Beyrice, Mlle Colette Cousineau, Mlle C. Pelletier, Mlle Geraldine Latour, Mlle Louise-Hélène et Pauline Ducharme, MM. Tom et Bill Hephworth, M. Joseph Savage, M. Paul Berthelette, Mme A. Desautels, Mme G. Perusse, Mme René Jussame, Mme G. Pelletier, M. Guy Pelletier, Mme Z. Leroux, Mlle Edleen Walsh, M. Joseph Deschamps, M. Armand Dion, M. et Mme A. Lalumière, M. Henri Des-

martaux, M. Emile Gougeon, M. Paul Décarie, M. et Mme Pierre Cantara, MM. J.-N. Belleville, Cyrille Payant, Walter Chaine, Alla Hephworth, L.-R. Montmarquet, A. Turcotte, P.-E. Robidoux, H. Dumontet, C. Robert, J.-C. Ducas, P. Félée, A. Gervais, H. Bézi, J.-A. Gougeon, A. Gravel, R. Viau, J.-A. Viau, J.-A. Doré, L. Blais, L. Lannan, B. Deguire, J.-B. Paret, J. Bureau, P. Latendresse, Edmond L'aement ainsi qu'un très grand nombre d'autres.

Exposition artisanale à Saint-Césaire

Une exposition artisanale sera tenue à Saint-Césaire les 18, 19, 20 et 21 juillet, dans les salles de l'Eco-

le ménage du couvent de Saint-Césaire; cette exposition comprendra les contes de Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford, Irberville, Bagot, et des oeuvres tels que fer forgé, sculpture, crochetage, décoration intérieure, émail et cuir repoussés, peintures canadiennes, céramique, art ménager, etc.

Des artistes renommés de la province prendront part à cette exposition, qui aura comme aviseur technique M. J.-M. Gauvreau, directeur de l'Ecole du meuble de Montréal.

Cette exposition est sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste, et pour de plus amples informations, ainsi qu'une réservation de kiosques, s'adresser à un comité de l'exposition artisanale de Saint-Césaire.

Demain
VENDREDI SAINT
Notre magasin sera fermé
toute la journée
1473, rue Amherst — Montréal

L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre — un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.



Ayez recours à
AREX COMPOUND
Il a fait ses preuves depuis des années. Il soulage promptement la goutte, les douleurs rhumatismales, les névralgies, etc. Faites-en l'essai: vous serez ravi.

AREX
Compound

Feuilleton du "Devoir"
DE LA TERRE A LA LUNE
par Jules VERNE

47. (Suite)

Il faut en convenir, c'était une magnifique pièce de métal, un produit métallurgique qui faisait le plus grand honneur au génie industriel des Américains. On venait d'obtenir pour la première fois l'aluminium en masse aussi considérable, ce qui pouvait être justement regardé comme un résultat prodigieux. Ce précieux projectile émettait aux rayons du soleil. A le voir avec ses formes imposantes et coiffé de son chapeau conique, on l'eût pris volontiers pour une de ces épaisses tourelles en façon de poivrières, que les architectes du moyen âge suspendaient à l'angle des châteaux forts. Il ne lui man-

quait que des meurtrières et une girouette.

"Je m'attends, s'écriait Michel Ardan, à ce qu'il en sorte un homme d'armes portant la haquebute et le corselet d'acier. Nous serons là dedans comme des seigneurs féodaux, et, avec un peu d'artillerie, on y tiendrait tête à toutes les armées scélérates, si toutefois il y en a dans la lune!"

— Ainsi le véhicule te plaît? demanda Barbicane à son ami.

— Oui! oui! sans doute, répondit Michel Ardan qui l'examinait en artiste. Je regrette seulement que ses formes ne soient pas plus effilées, son cône plus gracieux; on aurait dû le terminer par une touffe

d'ornements en métal guilloché, avec une chimère, par exemple, une gargouille, une salamandre sortant du feu les ailes déployées et la gueule ouverte...

— A quoi bon? dit Barbicane, dont l'esprit positif était peu sensible aux beautés de l'art.

— A quoi bon, ami Barbicane! Hélas! puisque tu me le demandes, je crains bien que tu ne le comprendras jamais!

— Dis toujours, mon brave compagnon.

— Eh bien, suivant moi, il faut toujours mettre un peu d'art dans ce que l'on fait, cela vaut mieux. Connais-tu une pièce indienne qu'on appelle le *Chariot de l'Enfant*?

— Pas même de nom, répondit Barbicane.

— Cela ne m'étonne pas, reprit Michel Ardan. Apprends donc que, dans cette pièce, il y a un voleur qui, au moment de percer le mur d'une maison, se demande s'il donnera à son trou la forme d'une lyre, d'une fleur, d'un oiseau ou d'une amphore. Eh bien, dis-moi, ami Barbicane, si à cette époque tu avais été membre du jury, es-tu

C'est toi que je cherchais...

Sous ce titre, le "Devoir" commencera tout prochainement la publication d'un roman de Concordia Merrel qui obtiendra sûrement un très vif succès.

Qu'on se le dise!

que tu aurais condamné ce voleur-là?

— Sans hésiter, répondit le président du Gun-Club, et avec la circonstance aggravante d'effraction.

— Et moi je l'aurais acquitté, ami Barbicane! Voilà pourquoi tu en pourras jamais me comprendre!

— Je n'essayerai même pas, mon vaillant artiste.

— Mais au moins, reprit Michel Ardan, puisque l'extérieur de notre wagon-projectile laisse à désirer, on me permettra de le meubler à mon aise, et avec tout le luxe qui convient à des ambassadeurs de la Terre!

— A cet égard, mon brave Michel, répondit Barbicane, tu agiras à ta fantaisie, et nous te laisserons faire à ta guise."

Mais, avant de passer à l'agréable, le président du Gun-Club avait songé à l'utilité, et les moyens inventés pour lui amoindrir les effets du contre-coup furent appliqués avec une intelligence parfaite.

Barbicane s'était dit, non sans raison, que nul ressort ne serait assez puissant pour amortir le choc, et, pendant sa fameuse promenade dans le bois de Skersaw, il avait fini par résoudre cette grande difficulté d'une ingénieuse façon. C'est à l'eau qu'il comptait demander de lui rendre ce service signalé. Voici comment.

Le projectile devait être rempli à la hauteur de trois pieds d'une couche d'eau destinée à supporter un disque en bois parfaitement étanche, qui glissait à flottement sur

les parois intérieures du projectile. C'est sur ce véritable radeau que les voyageurs prenaient place. Quant à la masse liquide, elle était divisée par des cloisons horizontales que le choc au départ devait briser successivement. Alors chaque nappe d'eau, de la plus basse à la plus haute, s'échappant par des tuyaux de dégagement vers la partie supérieure du projectile, arrivait ainsi à faire ressort, et le disque, muni lui-même de tampons extrêmement puissants, ne pouvait heurter le culot inférieur qu'après l'écrasement successif des diverses cloisons. Sans doute les voyageurs éprouveraient encore un contre-coup violent après le complet échappement de la masse liquide, mais le premier choc devait être presque entièrement amorti par ce ressort d'une grande puissance.

Il est vrai que trois pieds d'eau sur une surface de cinquante-quatre pieds carrés devaient peser près de onze mille cinq cents livres; mais la détente des gaz accumulés dans la Columbiad suffirait, suivant Barbicane, à vaincre cet accroissement de poids; d'ailleurs le choc devait

chasser toute cette eau en moins d'une seconde, et le projectile reprendrait promptement sa pesanteur normale.

Voilà ce qu'avait imaginé le président du Gun-Club et de quelle façon il pensait avoir résolu la grave question du contre-coup. Du reste, ce travail, intelligemment compris par les ingénieurs de la maison Breadwill, fut merveilleusement exécuté; l'effet une fois produit et l'eau chassée au dehors, les voyageurs pouvaient se débarrasser facilement des cloisons brisées et démonter le disque mobile qui les supportait au moment du départ.

Quant aux parois supérieures du projectile, elles étaient revêtues d'un épais capitonnage de cuir, appliqué sur des spirales du meilleur acier, qui avaient la souplesse des ressorts de montre. Les tuyaux d'échappement dissimulés sous ce capitonnage ne laissaient pas même soupçonner leur existence.

Ainsi donc toutes les précautions imaginables pour amortir le premier choc avaient été prises, et pour se laisser écraser, disait Michel Ardan, il faudrait être "de bien mauvaise composition".

(A suivre)

C'est par la femme, l'œuvre morale religieuse du genre humain que la femme sera toujours régénérée et ravivée. (V. I.)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

A Saint-Thomas

Thomas, voici ton Maître à qui tout est possible.
Les enfers ont reçu son joug victorieux;
La mort est son esclave et son corps glorieux
Est maintenant agile, éclatant, impassible.
Lui-même vient guérir ton incréduité,
Considère ses pieds, ses mains et son côté:
Si ton oeil ne suffit, mets tes doigts dans ses plaies.
Est-ce ainsi que la foi juge de son pouvoir?
Parce que tu les vois, tu crois qu'elles sont vraies.
Heureux ceux qui croiront ce qu'ils ne pourront voir.

Arnould d'ANDILLY (1589-1674).

Alleluia

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr ADRIEN PLOUFFE

Cette grande semaine nous rappelle un des faits les plus touchants et les plus sublimes de l'histoire universelle. Ceux qui ont le bonheur de croire doivent se pencher sur ces journées douloureuses qui vont avoir pour crépuscule le Vendredi saint et pour aurore le merveilleux éclaircie de Pâques!

Un homme est venu sur la terre pour nous prêcher la pitié, la mansuétude, l'honnêteté, la douceur, la bonté, la charité, la soumission à la volonté de Dieu, la dignité de la personne humaine. Et pour nous prouver sa sincérité, il a accepté de mourir comme ses frères les hommes — et pour eux! Puis, après s'être élevé jusqu'à la hauteur du sacrifice suprême, il a repris le chemin du ciel.

Nous avons oublié les hautes et bienfaisantes leçons de Jésus. Il nous apportait la lumière de la sagesse, de la raison et du bon sens. Et c'est parce que l'humanité n'a pas voulu éclaircir son âme aux rayons de cet enseignement unique, que les individus et, partant, les peuples se débattaient dans les ténèbres d'une civilisation aux abois! Les crises sociales, les grèves, les guerres secouent le monde affolé et qui vacille sur ses bases.

Les prêtres, disciples de Jésus, nous prêchent le retour aux saines conceptions de l'Évangile, et nous vivons à l'encontre des principes évangéliques. Les hommes sont en train de perdre leur âme!

Les hygiénistes, disciples de Pasteur, nous prêchent le retour aux saines conceptions de l'hygiène et de la médecine préventive, et nous vivons à l'encontre des principes évangéliques qui nous aideraient à mettre plus de bien-être dans une existence plus saine, plus ensoleillée, plus longue!

Pauvres hommes, nous nous conduisons comme des aveugles, des sourds, des négligents, des inconsistants!

Pourquoi ne pas profiter de la grande semaine pour effectuer un retour sur nous-mêmes?

Avons-nous le souci de protéger notre santé et la santé des petits êtres dont Dieu nous a confié la garde?

BRONCHITE RHUMES
Soulagez vos souffrances avec le **VICKS VAPORUB**

Un des Meilleurs Moyens Connus de Soulager Les

TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS

et la sensation de fatigue, de nervosité, d'irritabilité qui les accompagnent

Si vos périodes mensuelles vous font souffrir de crampes, migraines, mal de dos... vous sentez nerveuse, agitée, irritable, essayez le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes.

Le Composé de Pinkham fait plus que soulager ces douleurs; il aide aussi à diminuer la sensation de fatigue, de nervosité, d'agitation, qui accompagnent les périodes. C'est un des médicaments les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Si vos périodes vous rendent malheureuses, vous vous engagez à faire un essai sérieux du Composé de Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL **LYDIA E. PINKHAM'S**



"Je veux vous donner la première règle de la santé"

Si vous suivez cette règle, vous êtes presque certain d'éviter beaucoup de douleurs et de maux et vous prolongerez votre vie.
La règle est, "L'Évacuation Quotidienne des Intestins". Vous savez que c'est la première règle de votre médecine. Pourquoi ne pas suivre ses conseils et par cela éviter beaucoup de maux et de malaises.
Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie vous aideront beaucoup à suivre cette règle et en même temps à éviter des maux sérieux en évitant l'action du foie et des reins.
L'indigestion, l'acide de bile et les dérangements du foie — le mal de dos, les douleurs rhumatismales et les affections des reins sont bientôt soulagés par ce traitement reconnu.
Vous pouvez employer les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie avec confiance parce qu'elles ont prouvé leur dépendance. 35c. la boîte.

Pilules du Dr Chase

Le pain

Le vaillant travailleur qui, peinant sans relâche,
Sait bien qu'il a le droit d'exiger pour sa tâche
Un fraternel morceau de pain;
Cet homme en le voyant est ému, car il pense:
"Voici l'œuvre de tous, la juste récompense
De l'obstiné labeur humain."

Fait par tous et pour tous, dis-nous, ô pain des hommes,
Si'il serait temps de vivre en frères que nous sommes,
Las enfin de nous égarer;
Inspire-nous l'horreur de la lutte farouche
Où nous nous arrachons les morceaux de la bouche,
Au lieu d'apprendre à partager!

Parle, et que dans nos cœurs ton appel retentisse!
Dis-nous qu'il faut toujours avoir faim de justice,
Toi dont le pauvre a toujours faim!
Dis-nous qu'en allégeant la commune souffrance,
Nous devons préparer le jour de délivrance
Où nul ne manquera de pain!

Avant que, dans la pure et sereine harmonie,
Par toi le genre humain tout entier communie,
O fleur joyeuse du froment,
Groupe au même banquet, loin des êtres de proie,
Les hommes d'avenir qui viennent avec joie
Te rompre fraternellement!

Maurice BOUCHOR

Camp de vacances pour étudiantes

Le problème de l'organisation des vacances pour les jeunes est un véritable casse-tête dans un très grand nombre de nos familles urbaines. Après dix mois d'étude, les enfants ont besoin d'air pur et d'espace, mais la famille ne peut se transporter à la campagne pour les vacances, le mari et les aînés ne pouvant quitter leur travail. D'autre part, jusqu'à ces dernières années, nous n'avions pas de camps organisés pour les Canadiennes françaises catholiques.

C'est pour combler cette lacune que le "Village étudiant" a été fondé près de Mont Tremblant, au printemps 1944. Cette heureuse initiative ayant été accueillie avec enthousiasme, on a dû chercher cette année, pour les jeunes filles, des locaux permettant de les recevoir en plus grand nombre.

Le choix des organisateurs s'est finalement porté sur un magnifique domaine situé à St-Côme, dans le comté de Joliette. Un camp central (des bungalows, un superbe terrain de jeux, une plage, tout cela dans un décor de montagnes celtiques) a été installé.

Comme par les années passées, les pensionnaires auront une vie active et pleine, sous la direction de surveillantes compétentes. Elles acceptent de plein gré une certaine discipline qu'elles savent indispensable. Les loisirs sont organisés: équipes de ballon-volant, de balle au camp; excursions, pique-niques; natation sous la surveillance des institutrices, culture physique, jeux dramatiques, feux de camp, chansons et danses de folklore. On laisse des heures libres pour les occupations de chacune. On le voit, tout est organisé pour sauvegarder la sécurité physique et morale des campeuses en leur assurant une vie saine et intense.

Cependant, on a dû fixer un âge-limite minimum de quatorze ans. Nulle campeuse plus jeune ne saurait être admise.

Félicitons-nous de cette heureuse entreprise de la jeunesse étudiante catholique, et souhaitons que cette année encore le plus grand nombre possible de jeunes étudiantes puissent jouir d'une ou de plusieurs semaines de ces vacances merveilleuses, ses qu'elles passeront à Saint-Côme.

Echos de partout

La petite guerre

De M. Georges Ravon, dans le *Figaro*:

L'étranger qui reçoit nos journaux et prend sans doute au sérieux les polémiques dont certains d'entre eux regalent leurs lecteurs doit avoir une curieuse opinion de nos gouvernants.

Tout à tour, on lui apprend que le ministre de l'Armement ruine les finances publiques en faisant installer une salle de bain princière, richement habillée de porphyre, où coule une eau suavement parfumée, et que le ministre des armées a, tout récemment, dérobé le lit de Marie-Antoinette, afin que ses enfants puissent y faire leurs cabrioles.

Hier encore, on lui révélait, avec un frémissant indigné, que le ministre des Travaux publics, installé dans le bureau de Cambacérès, avait poussé le vandalisme jusqu'à remplacer une tapisserie par une carte murale (avec signalisation électrique, s'il vous plaît) et que, très probablement, il n'attendait qu'un moment de répit pour mettre en pièces les trumeaux de Nattier qui se trouvent au-dessus des portes.

Il est, d'autre part, certain que le ministre du Travail a fait scier du bois dans la cour de son ministère! Plusieurs personnes l'ont vu. On a même pris des clichés. Si ce n'est pas scandaleux!

Les choses n'en resteront pas là. Chaque parti visant le parti adverse à travers son représentant au gouvernement, les ragots de cuisine renvoyée et d'huissier qui supporte mal ses chaînes vont voltiger, comme des grenades, d'un camp à l'autre.

Plaisante tactique, en vérité, qui

donne à la France le visage du duc de Gêrolstein, au moment même où nous faisons au monde de discrets appels du porte-monnaie.

Précieux tissus

— Va, ma chérie! Je me meurs d'inquiétude. Je ne sais quelle force invisible me pousse: il faut que je le revienne!

Et Véronique, son beau voile blanc sur la tête, vole, décidée à tout, pour rencontrer ce Jésus qui a dérobé son cœur.

O atroce vision! O souvenir éternel... Jésus lui apparaît tout à coup, et dans quel état, grand Dieu! Un moment atterré, elle sent sa foi chanceler. Mais son hésitation n'est pas de longue durée.

Pendant la foule des curieux, bousculant les bourgeois, elle se trouve devant Jésus. Elle ne pourrait dire comment cela s'est fait. Arrachant le voile qui couvre sa tête, elle le tend à Jésus.

O miracle! Le précieux tissu a reçu et conserve l'effigie de la face adorable du plus beau des enfants des hommes, mais, hélas! face affreusement souillée par la sueur, la poussière, les crachats et le sang...

Transportée de joie, Véronique s'enfuit avec son trésor. Elle s'enferme pour pleurer d'amour devant son Jésus défiguré.

Calmée maintenant, Véronique couvre de baisers pieux la précieuse relique. En une subite intuition dont le cœur seul possède le secret, elle comprend l'amour exalté de Madeleine. Elle sait désormais, que le cœur se trompe moins souvent que la raison. Le cœur n'est-il pas l'unique point fixe dans l'être humain?

Armé du levier du courage, solidement appuyé sur le cœur, l'homme peut soulever le monde. Le malheureux qui oublie ces vérités ne sait pas ce qu'il faut de bon sens pour ne pas avoir pas le sens commun...

L'heure inoubliable que Véronique vient de vivre a bouleversé sa vie. En l'écoutant que son cœur, du point de vue humain, elle a accompli des actes de pure imprudence. N'étaient-ils pas pourtant ceux qu'il fallait poser?...

En ces moments décisifs de la vie, le bon sens, le tact, l'esprit et l'imagination ne servent de rien, si l'on n'a pas, surtout et avant tout, beaucoup de cœur...

Ceux qui sentent juste et vivement peuvent seuls se livrer au dangereux penchant de laisser leur pensée courir au hasard des circonstances, sûrs que le cœur est là qui la suit pas à pas, tel un ange gardien.

Véronique réalise présentement qu'elle a agi contre la prudence du siècle, contre les conventions établies. Mais le cœur ne connaît ni le respect humain, ni la peur que suggère l'intérêt personnel souvent mal compris.

Bientôt elle comprendra les sublimes folies du Christ: folie du Golgotha après celle du Cénacle... Brave petite Véronique! Allumez dans nos cœurs un amour tel qu'il ne connaisse désormais qu'une peur: la peur de soi-même; le bouillant Pierre l'a appris à ses dépens.

Alors, renversant tous les obstacles que la raison raisonnable croit insurmontables, plantons-nous courageusement devant Jésus bafoué et défiguré par nos crimes. Intrépides, nous mériterons de recevoir et de conserver, sur le blanc et précieux tissu de notre vie, l'effigie du plus beau des enfants des hommes.

F. J.

Avez-vous l'écrit de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame, Montréal.

Notes et pensées

Si belle, la face du Christ

C'est le mot du Cantique des Cantiques (II, 14): *Facies Tua Decora*, la figure est d'une idéale beauté...

Dans un tableau célèbre, on voit Véronique tendant à Marie le voile qui avait essuyé la face du Christ, et, sur le voile béni, les traits du visage du Christ éclatent, resplendissants. Madeleine est là, tout près; elle s'est éroulée à genoux! Comme je la comprends!

"O Véronique, montrez-moi la Face de Jésus! Privilégiée, apprenez-moi les gestes qu'il faut avoir pour que, sur le pauvre voile de mes générosités humblement tissées, apparaisse la ressemblance de mon Sauveur."

"Et toi, Madeleine, apprends-moi la seule attitude qui me convienne, à moi, devant les traits de mon Jésus adoré!"

P. Plus, S.J.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Réunion annuelle à Sainte-Anne

Les Anciennes élèves du pensionnat de Sainte-Anne-des-Plaines sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale qui aura lieu, dimanche le 26 avril 1946, à 2 h. Une partie de cartes aura lieu l'après-midi.

Pensionnat Marie-Rose

Les religieuses et le Conseil de l'Amicale invitent cordialement les Anciennes élèves du Pensionnat à la réunion annuelle, qui aura lieu le 27 avril prochain, à 2 h. 30.

Récolle pour dames

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal ouest, la récolle des dames aura lieu mardi prochain, 23 avril, à 2 h. 30, adoration à la grande chapelle, à 3 h., conférence par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. suivie du thé. Les Anciennes religieuses et leurs amies sont cordialement invitées.

Retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal ouest, il y aura des retraites fermées pour jeunes filles: du 23 au 26 avril, du 16 au 19 mai, du 3 au 6 juin. Retraite de préparation au mariage, du 9 au 12 mai. Retraite pour dames, du 13 au 16 mai. On est prié de s'inscrire d'avance.

CA ET LA AU COURS DE CHIMIE

Le maître. — Je plonge cette pièce de 5 francs dans le bain; est-ce qu'elle va se dissoudre?

Suzette. — Non, Monsieur le professeur.

Le maître. — Pourquoi?

Suzette. — Parce que, sans ça, vous ne l'auriez pas mise dedans.

ROUSSEAU ET LE COURTISAN

Jean-Jacques Rousseau assistait, à Fontainebleau, à la représentation de son *Drin du village*. Un courtisan l'aborde et lui dit poliment:

— Monsieur, permettez-vous que je vous fasse mon compliment?

— Oui, monsieur, dit Rousseau, s'il est bon.

Le courtisan s'en alla; on dit à Rousseau:

— Mais y songez-vous? quelle réponse vous venez de faire!

— Fort bonne, dit l'écrivain-musicien. Connaissez-vous rien de pire qu'un compliment mal fait?

Les Amis de l'Art

A l'auditorium du Plateau, dimanche, 28 avril, 3 h. p. m., dernier récital-causerie de la saison, Jean Dansereau entretiendra ses jeunes auditeurs de Chopin et de Debussy. Les membres sont priés de prendre note que le guichet sera fermé à 3 heures précises et qu'il est préférable de prendre leurs billets à l'avance à nos bureaux.

A l'auditorium du Plateau, 26 avril, 8 h. 45 p. m., l'Orchestre Symphonique des jeunes, sous la direction de Fernand Gratton.

Au His Majesty's, vendredi, 3 mai, 8 h. 30 p. m., l'opéra *Fidelio*, de Ludwig Van Beethoven, sous la direction de Emil Cooper, du Metropolitan Opera.

A tous ses membres, à tous les directeurs et professeurs religieux et laïques, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à leur œuvre de diffusion artistique au sein de la jeunesse, l'Association Les Amis de l'Art offre ses souhaits de Joyeuses Pâques.

Gagnante du Prix Archambault

On annonce que Mlle Simone Rainville, de Québec, est gagnante du Prix Archambault, pour le chant. On n'a pas attribué le prix pour instruments à cordes.

La fourrure de la gazelle de l'Amérique du Sud, une fois teinte, peut servir à imiter le vison, la marmotte ou le léopard.

Si bon... que vous en voulez une seconde tasse!



Moulu pour usage ordinaire et silex.

EATON

SERA FERMÉ LE VENDREDI SAINT

et sera ouvert de 9 h. 30 à 1 heure samedi

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

HORS DES SENTIERS BATTUS

Essai de méthodologie nouvelle par le Frère LEON, mariste

- I.—Méthodologie générale. Un volume in-8, 148 pages. \$5.50; par la poste \$6.00
- II.—Méthodologie spéciale. Première partie, contenant la méthodologie de l'éducation religieuse, de l'éducation civique, de la formation à la politesse, de l'arithmétique, des sciences naturelles et de la géographie. Un volume in-8, 180 pages. \$6.00; par la poste \$6.50
- III.—Méthodologie spéciale. Deuxième partie, contenant la méthodologie de l'étude du milieu, de la lecture et de la langue maternelle. Un volume in-8, 160 pages. \$6.00; par la poste \$6.50
- IV.—Méthodologie spéciale. Troisième partie, contenant la méthodologie de l'enseignement de l'histoire, de l'écriture, de la seconde langue, du dessin, du chant et de la gymnastique. Un volume in-8, 112 pages. \$5.50; par la poste \$6.00

Les instituteurs canadiens qui ont pu se procurer les manuels du Frère Léon, mariste belge, docteur en sciences pédagogiques de Louvain, les ont grandement appréciés.

FORMATION RELIGIEUSE ET METHODES ACTIVES — Essai d'application de la pédagogie nouvelle à l'éducation religieuse. Un volume in-8 — 176 pages. \$6.00; par la poste \$6.50

POUR MIEUX ENSEIGNER — La Pédagogie nouvelle — Méthodes d'outre-océan — Méthodes d'aujourd'hui. Un volume in-8 — 134 pages. \$5.50; par la poste \$6.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La vie au grand air

SOMMAIRE DE JANVIER 1946

- Carnet du directeur. — La Sagesse du Bonhomme" — Jules Larivière
- La tragédie odysse de Pory — Jules des Grèves
- Les loups — Jules des Grèves
- Pour les fervents du ski — Peggy Jenkins
- Le scoutisme, école de débrouillardise — Jacques de Grandpré
- Les ennemis du pomier — André Chapdelaine
- Les Moustiques — Abbé Ovide Fournier
- Pourquoi changent les fleurs — Paul Rainville
- La dentition animale — Viger Plamondon
- Changements saisonniers du pelage chez les animaux à fourrure — Richard Bernard
- Une leçon de botanique — Omer Caron
- L'étang des plantes aquatiques — Wilfrid Corriveau
- Le rôle du zoologiste au Jardin Zoologique — Abbé R. Dolbec
- La parfumerie végétale — Auray Blain
- Vie des C.J.N.

Toujours en montre...

Des fourrures ravissantes valant des milliers de dollars sont toujours en montre aux salles d'étalage de J.-F. Reid. Vous y trouverez sûrement votre fourrure préférée. Que vous soyez brune ou blonde, grande ou petite, corpulente ou svelte, les experts Reid trouveront pour vous un modèle et une fourrure qui vous séduiront à ravir. Une visite d'une heure tout au plus chez Reid suffit à connaître les plus exigeants. Pour ce qui est des prix et conditions de paiement, vous constaterez, à n'en pas douter, qu'ils sont chez Reid à la portée de toutes les bourses. Pour les plus belles fourrures, la maison Reid est l'endroit tout indiqué, 1473, rue Amherst.

SOYEZ PRUDENTE

Servez les Aliments pour Bébé qui portent le Nom **HEINZ**



VIANDES FRUITS DESSERTS LÉGUMES

Rien ne peut remplacer l'habileté et l'expérience acquise au cours de 77 années dans la préparation d'excellents aliments

Essayez les Aliments **HEINZ** pour Bébé



Consistance Lisse Saveur Exquise Qualité Sûre

EMPAQUETÉ À VIDE



Jeudi, 18 avril 1946

Programmes spéciaux

CBF, 12 h. 30 p.m. Le Réveil rural — Mlle Suzanne Paré, causerie. Les arts du spectacle.

CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des virtuoses. Marian Anderson, contralto.

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique. — Messe du Pape Marconi, de Palestrina. Chœur de la chapelle Sixtine, sous la direction du maestro Bozzi; Élévation de Zepoli, oratorio, sous la direction de S. François d'Assise, dans un drame, il n'y en a pas un, mais cinq, chacun d'eux représentant un aspect différent de la vie de saint François. Le drame est écrit par S. François d'Assise, dans un drame, il n'y en a pas un, mais cinq, chacun d'eux représentant un aspect différent de la vie de saint François. Le drame est écrit par S. François d'Assise, dans un drame, il n'y en a pas un, mais cinq, chacun d'eux représentant un aspect différent de la vie de saint François.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

6.00 Yvan L'Intérim

6.15 Radio-Journal

6.25 Sports

6.30 Révue de l'actualité

6.45 Programme musical

7.00 Un homme et son péché

7.15 Métropole

7.30 Théâtre de chez nous

8.00 Talents de chez nous

8.30 Taxi-13

9.00 Radio-Journal

10.00 Radio-Journal

10.15 L'École des Parents

10.30 Réclat d'orgue

11.00 Réclat

11.05 Jazz

11.10 Podette

11.15 Nouvelles

11.30 Histoire de la musique

12.00 Fin des émissions

CBF-940 kilocycles

6.00 A Radio-Canada

6.15 Radio-Journal

6.30 Le printemps magique

6.45 Nouvelles

7.00 Jack Allen et ses invités

7.15 Relais de Winnipeg

7.30 Rythmes musicaux

7.45 G. Clarke, causerie

8.00 Théâtre en anglais

8.30 Voix de l'actualité

9.00 Music-Hall Kraft

9.30 Geoffrey Waddington

10.00 Radio-Journal

10.15 Revue de l'actualité

10.30 Jules César

11.00 Théâtre en anglais

11.30 Histoire de la musique

12.00 Nouvelles

12.05 Fin des émissions

CKAC-730 kilocycles

6.00 Joe, Floche

Vendredi, 19 avril 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

9.00 Ouverture du poste, nouvelles

9.10 Méditation sur la mort du Christ

10.00 Sur nos ondes

10.15 Courrier-confidences

10.30 Vie de famille

10.45 Sur demande spéciale

11.00 Grande Soirée

11.15 Métropole

11.30 Jockey Troubadours

11.45 Musique d'orgue

12.00 Quilques pages de l'actualité

12.15 Vers le soleil

12.30 Quart d'heure des virtuoses

2.00 Programme musical

2.15 Intermède

2.30 Lettre à la Canadienne

3.45 Œuvres de Bach à l'orgue

4.00 Requiem de Fauré

4.15 Vie des pages de l'actualité

4.30 Requiem de Wagner

4.45 Radio de son

5.55 Intermède

6.00 Yvan L'Intérim

6.15 Radio-Journal

6.30 Chronique sportive

6.45 Revue de l'actualité

7.00 L'homme et son péché

7.15 Métropole

7.30 Programme spécial du Vendredi saint

8.00 Trois violons

8.30 Studio G-7

9.00 Heures de la valse

10.00 Radio-Journal

10.15 Chronique sportive

10.30 Stabat Mater de Pergolèse, dir. Borre

11.00 Musique de l'Amérique du Sud

11.15 Jazz

11.28 Nouvelles

11.30 Intermède

11.35 Orchestre

12.00 Nouvelles et fin des émissions

CBF-940 kilocycles

9.00 Ouverture du poste et bulletin de nouvelles

9.05 Programme musical

9.30 Les classiques de la musique

9.45 De la musique en travail

10.00 Musique militaire

10.30 Ethelwyn Hobbes

10.45 Alimentation

11.00 Orchestre

11.30 George's wife

11.45 Lucy Linton

12.00 Nouvelles de la BBO

12.15 The road of life

12.30 Programme musical

12.45 Signal-horloge

1.00 Radio-Journal

1.15 The Happy Gang

1.45 Clair de lune

2.00 Big Sister

2.15 Jazz

2.30 Concert populaire

3.00 Woman of America

3.15 Ma Perkins

3.30 Pepper Young

3.45 Right to happiness

4.00 Une revue des chansons à succès

4.15 Radio-Journal

4.30 Causerie en anglais

4.45 Service religieux du Vendredi saint

5.00 Musique classique

5.15 Intermède

5.30 Famille Robinson

5.45 Programme musical

6.00 CBF de son

6.15 Radio-Journal

6.25 Sports

6.30 Printemps magique

6.45 Nouvelles de BBO

7.00 Jack Allison et ses invités

7.15 Trio

7.30 Oscar Peterson, pianiste

7.45 Causerie

8.00 Quatuor Hart House

8.30 Trois violons

9.00 Retour des militaires

9.30 Heures de la valse

10.00 Radio-Journal

10.15 Revue de l'actualité

10.30 Stabat Mater de Pergolèse, dir. Borre

Programmes spéciaux

CBF, 12 h. 30 p.m. Le Réveil rural — R. P. A. St-Pierre, O.P., causerie. Chant d'adoration au Vendredi saint par Albert Viau.

CBF, 3 h. 30 p.m. Le Chemin de Croix chez — Canada nous fera entendre le Vendredi saint tiré d'un recueil de Venetian, accompagné de quatre stations.

Les metteurs en scène chantés en grégorien par la Schola Cantorum du Grand Séminaire de Montréal sous la direction de M. Clément Morin, P.S.S. Pour la mise en scène, J. Beaudry.

CBF, 4 h. p.m. Les auditeurs qui ne connaissent pas le Requiem de Verdi, auront l'avantage d'entendre cette œuvre magnifique le Vendredi saint, sous la direction de Wilfrid Pelletier. Il s'agit d'un enregistrement sur disque, avec le concours des Disciples de Massenet et de l'Orchestre des Fêtes de Montréal. Ce Requiem a été chanté pour la première fois, en 1899, à l'église de la Madeleine à Paris. Il n'a rien du caractère des œuvres du genre. Il n'inspire pas l'effroi de la mort, mais la bonté et la miséricorde de Dieu. Il veut réaliser la parole de Paul pour qui la musique doit élever le cœur et l'esprit au-dessus des contingences humaines. Fauré est l'un des maîtres de l'école moderne. Il a introduit dans la musique française des accents inconnus jusqu'ici, créant une ambiance favorable à l'éclosion de nouveaux talents. C'est ainsi que de ses élèves sont sortis des compositeurs de premier ordre, tels que Debussy, Ravel, et d'autres. C'est ainsi que de ses élèves sont sortis des compositeurs de premier ordre, tels que Debussy, Ravel, et d'autres.

Samedi, 20 avril 1946

Programmes spéciaux

CBF, 12 h. 30 p.m. Le Réveil rural — M. Clément Morin, P.S.S., causerie. Léo Le Sœur et son ensemble.

CBF, 2 h. p.m. Un événement dans le monde artistique c'est la création à Radio-Canada de l'opéra d'Healey Willan, "The Sorcerer's Apprentice". L'opéra est écrit par Healey Willan, paroles de John Coulter. Pour la diffusion de cette œuvre la direction a fait un choix particulièrement judicieux des interprètes. Les Daughters, baryton, créera l'un des rôles les plus importants celui de Conchard, roi d'Ulrich. Frances James, soprano, tiendra le premier rôle de l'opéra. Mlle James est l'épouse de Murray Adkin. Elle appartient ainsi à une famille de musiciens. Dans son répertoire, elle a déjà joué dans l'opéra de Healey Willan, "The Sorcerer's Apprentice". Elle a été dirigée par le compositeur de l'opéra, Healey Willan.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

7.29 Ouverture du poste

7.30 Nouvelles et musique

8.00 Radio-Journal

8.15 Élévation matutina

8.30 Mélodies

8.35 Nouvelles

8.45 Signal-horloge

9.00 Pour le plaisir musical

9.30 Les chansons que vous aimez

9.45 Programme musical

10.00 Ensemble à cordes

11.00 Programme musical

11.30 Musique symphonique

12.15 Programme musical

12.15 Vladimir Brenner, pianiste

12.30 Réveil rural

12.35 Signal-horloge

1.00 Auteurs Eveready

1.15 Radio-Journal

1.25 Intermède

1.30 Musique moderne

2.00 Opéra: Dérive de la sorcière

2.30 Concert d'orchestre

3.00 Programme musical

3.15 Radio-Journal

3.25 Croix-Rouge

3.30 Chansonnettes

3.45 Musique légère

4.00 Questionnaire de la jeunesse

4.30 Sports extra

4.45 L'heure dominicale

5.00 Causerie de R. P. Paul

5.00 Céleste et Valentin

5.30 Ma chanson

6.00 Radio-Journal

6.05 Omer Dumas et ses menestrels

6.30 Orchestre

6.35 Réclat d'orgue

6.45 Musique de danse

6.55 Jazz

7.00 Orchestre

7.15 Orchestre

7.30 Fin des émissions

CBF-940 kilocycles

7.29 Ouverture du poste

7.30 Nouvelles et musique

8.00 Radio-Journal

8.15 Prières

8.30 Musique moderne

8.45 Radio-Journal

9.05 Jazz

9.15 Mélodies

9.30 Mises et mals

10.00 Théâtre

10.30 Aventures

11.00 Maîtres de la musique

11.30 Musique symphonique

12.15 Programme musical

12.15 Vladimir Brenner, pianiste

12.30 Réveil rural

12.35 Signal-horloge

1.00 Auteurs Eveready

1.15 Radio-Journal

1.25 Intermède

1.30 Musique moderne

2.00 Opéra: Dérive de la sorcière

2.30 Concert d'orchestre

3.00 Programme musical

3.15 Radio-Journal

3.25 Croix-Rouge

3.30 Chansonnettes

3.45 Musique légère

4.00 Questionnaire de la jeunesse

4.30 Sports extra

4.45 L'heure dominicale

5.00 Causerie de R. P. Paul

5.00 Céleste et Valentin

5.30 Ma chanson

6.00 Radio-Journal

6.05 Omer Dumas et ses menestrels

6.30 Orchestre

6.35 Réclat d'orgue

6.45 Musique de danse

6.55 Jazz

7.00 Orchestre

7.15 Orchestre

7.30 Fin des émissions

CKAC-730 kilocycles

6.35 Ouverture, nouvelles, température, pronostic

6.45 En prière

7.00 Le quart d'heure de la jeunesse d'orgue

7.15 Métropole

7.30 Jockey Troubadours

7.45 Musique d'orgue

8.00 Nouvelles

8.15 Chansons de Louise

8.30 Sports

8.45 Vendredi saint

9.00 Nouvelles mondiales

9.10 Questionnaire Polystyrol

9.15 Sans tambour ni trompette

9.30 Mélodies-vedettes

9.45 Musique religieuse

10.00 Radio-variétés

10.30 Grand texte sacré

10.45 Musique de Handel

11.00 Mystère de la Passion

11.30 Club de la gaité

11.45 Orchestre

12.00 Nouvelles

12.15 Jazz

12.30 Nouvelles et fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CKAC-730 kilocycles

6.25 Ouverture, nouvelles, température, pronostic

6.30 Réveil provincial

6.45 L'écho des prairies

7.00 Pour le plaisir musical

7.35 L'Oratoire

8.00 Nouvelles

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

Schmidt, Enesco et Louis Aubert. On a écrit de lui l'œuvre qui a été un succès critique d'une rare finesse et d'une sensibilité pénétrante, le maître du charme, sans aucun dogmatisme, ordonner toute une génération de créateurs vers un idéal d'un artisme supérieur.

CBF, 7 h. 30 p.m. Le récit de la Crucifixion d'après les grands peintres vus à la radio. Radio-Canada offrira à ses auditeurs le Vendredi saint. Ce poème a été écrit par Annette de la Salle-Leduc. Un ensemble musical, qui dirigera Roland Leduc, a été chargé du décor sonore de cette émission. La réalisation a été confiée à Jean Monte.

CBF, 10 h. 30 p.m. Radio-Canada a inauguré son programme du Vendredi saint. Le Stabat Mater, de Pergolèse, l'un des chefs-d'œuvre du 18e siècle. Le concert sera transmis des studios de Toronto sous la direction de César Borre. L'œuvre sera interprétée par un chœur de cinquante voix féminines, un orchestre à cordes et le grand orgue des studios de Radio-Canada. Les solistes seront Jeanne Pengelly, soprano et Evelyn Kilby Dunlop, contralto.

par la radio. Elle a fait de nombreuses tournées au Canada et aux États-Unis avec de nombreux succès. Plusieurs compositeurs ont pu faire connaître et apprécier leurs œuvres grâce à son talent. William Morton est un autre nom. Mlle Francis James dans l'opéra de Healey Willan "The Sorcerer's Apprentice". L'opéra est écrit par Healey Willan, paroles de John Coulter. Pour la diffusion de cette œuvre la direction a fait un choix particulièrement judicieux des interprètes. Les Daughters, baryton, créera l'un des rôles les plus importants celui de Conchard, roi d'Ulrich. Frances James, soprano, tiendra le premier rôle de l'opéra. Mlle James est l'épouse de Murray Adkin. Elle appartient ainsi à une famille de musiciens. Dans son répertoire, elle a déjà joué dans l'opéra de Healey Willan, "The Sorcerer's Apprentice". Elle a été dirigée par le compositeur de l'opéra, Healey Willan.

CBF-690 kilocycles

7.29 Ouverture du poste

7.30 Nouvelles et musique

8.00 Radio-Journal

8.15 Élévation matutina

8.30 Mélodies

8.35 Nouvelles

8.45 Signal-horloge

9.00 Pour le plaisir musical

9.30 Les chansons que vous aimez

9.45 Programme musical

10.00 Ensemble à cordes

11.00 Programme musical

11.30 Musique symphonique

12.15 Programme musical

12.15 Vladimir Brenner, pianiste

12.30 Réveil rural

12.35 Signal-horloge

1.00 Auteurs Eveready

1.15 Radio-Journal

1.25 Intermède

1.30 Musique moderne

2.00 Opéra: Dérive de la sorcière

2.30 Concert d'orchestre

3.00 Programme musical

3.15 Radio-Journal

3.25 Croix-Rouge

3.30 Chansonnettes

3.45 Musique légère

4.00 Questionnaire de la jeunesse

4.30 Sports extra

4.45 L'heure dominicale

5.00 Causerie de R. P. Paul

5.00 Céleste et Valentin

5.30 Ma chanson

6.00 Radio-Journal

6.05 Omer Dumas et ses menestrels

6.30 Orchestre

6.35 Réclat d'orgue

6.45 Musique de danse

6.55 Jazz

7.00 Orchestre

7.15 Orchestre

7.30 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

CHLP-1400 kilocycles

8.15 Bonjour volants

8.30 Programme du jour

8.45 Nouvelles

9.00 Musique classique

9.30 Radio-Journal

9.45 Fanfare militaire Victor

10.00 Grand orchestre et ses musiciens

10.15 Musique pour tous

10.30 Radio-variétés

1.00 On veut savoir

1.15 Intermède

1.30 Opéra: Dérive de la sorcière

2.00 Programme musical

2.30 Musique des tropiques

3.00 Radio-Journal

3.15 Sérénade

3.45 Nouvelles de BBO

4.00 Musique hawaïenne

4.30 Chansons sportives

4.45 Causerie

5.00 Share the wealth

5.30 Samedi soir

6.00 Reportage du tournoi de hockey

6.30 Réclat d'orgue

6.45 Orchestre

7.00 Radio-Journal

7.15 Fin des émissions

A la scène, au concert et à l'écran

A Québec

Sanction de 61 bills

Liste des projets législatifs devenus lois hier

Québec, 18. — Voici la liste des bills sanctionnés hier après-midi par le lieutenant-gouverneur de la province; ils sont au nombre de 61; la première cérémonie du même genre avait donné force de loi à 59 projets législatifs:

Loi concernant la juridiction des tribunaux du district de Richelieu; Loi instituant le département du Bien-être social et de la Jeunesse;

Loi pour faciliter le développement minier et industriel dans le Nouveau-Québec;

Loi pour combattre la tuberculose;

Loi modifiant la loi de l'électrification rurale;

Loi pour instituer un service provincial de publicité;

Loi pour aider à l'établissement d'une école d'hygiène à Montréal;

Loi modifiant la loi établissant la Commission hydroélectrique de Québec;

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1947 et pour d'autres fins du service public;

Loi concernant la municipalité de la partie ouest du canton de Rouville et les municipalités du canton de Dalhousie et de la paroisse de Sainte-Félicité;

Loi validant certains enregistrements faits dans les divisions d'enregistrement de Joliette et de Dorchester;

Loi pour changer le nom du district judiciaire de Montcalm;

Loi modifiant le Code municipal;

Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires;

Loi pour assurer le progrès de l'éducation;

Loi pour assurer le plein rendement de la centrale électrique de la province sur l'Outaouais supérieur;

Loi concernant la juridiction de la Cour de magistrat du district;

Loi concernant les membres du Conseil exécutif, du Conseil législatif et de l'Assemblée législative;

Loi concernant l'approbation de certaines procédures;

Loi pour faciliter l'établissement des jeunes;

Loi modifiant la loi des jurés;

Loi modifiant la loi des compagnies de Québec;

Loi modifiant la loi de la curatelle publique;

Loi concernant la Commission des accidents du travail de Québec;

Loi modifiant l'article 1213 du Code de procédure civile;

Loi pour prévoir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers;

Loi modifiant la charte de la ville de Joliette et annexant de nouveaux territoires à la municipalité scolaire de la ville de Joliette;

Loi modifiant la charte de la ville de Granby;

Loi modifiant la charte de la ville de Louiseville;

Loi relative à la succession de feu François-Xavier Beaudry;

Loi concernant l'Association des infirmières de la province de Québec;

Loi concernant la cité et les commissions d'écoles du Cap de la Madeleine;

Loi concernant la succession de Joseph-Narcisse Perrault;

Loi modifiant la charte de Crown Trust Company;

Loi modifiant la charte de la ville de Roxboro;

Loi instituant en corporation l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec;

Loi changeant le nom de famille de George Baranovsky et uxore de celui de Bromley;

Loi changeant les noms de Joseph Chraszewski, Caroline, Stéphanie Frances, Frank, Henry, Edward et John Walter Chraszewski en ceux de Joseph, Caroline, Stéphanie Frances, Frank, Henry, Edward, et John Walter Cross respectivement;

Loi modifiant la charte de la ville de Les Laval;

Loi relative à la ville de Coaticook;

Loi modifiant la charte de la cité de Verdun;

Loi concernant la succession de dame Léona Masse-Dufresne;

Loi modifiant la charte de la cité de Trois-Rivières;

Loi autorisant le collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec à admettre le Dr Samuel David Brigel à l'exercice de la profession de chirurgien dentiste, après examen;

Loi concernant la ville de Mont-Royal;

Loi concernant la commission des écoles catholiques de Verdun;

Loi concernant la succession de feu l'hon. Lawrence A. Wilson;

Loi modifiant la charte de la ville de Forestville;

Loi autorisant la corporation des ingénieurs professionnels de Québec, à admettre Paul Radakir à la

pratique du génie civil après examen;

Loi ratifiant certaines résolutions de la corporation municipale de St-Basile et des commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Basile Village, dans le comté de Portneuf, province de Québec;

Loi instituant en corporation la congrégation missionnaire des Pères du Saint-Esprit;

Loi constituant la corporation générale des instituteurs et des institutrices catholiques de la province de Québec;

Loi changeant le nom de Ludger Craig Murdock en celui de Ludger Craig Murdoch;

Loi autorisant le collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec à admettre George Borchard à la pratique de la chirurgie dentaire après examen;

Loi concernant la succession de l'hon. Charles Séraphin Rodier;

Loi modifiant la charte de la cité de Lévis;

Loi concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de Ste-Germaine du Lac Etchemin, dans le comté de Dorchester;

Loi pour réglementer la pratique de la comptabilité et de la vérification;

Loi modifiant la Loi du barreau;

Loi concernant la cité de Mont-Réal;

Loi modifiant la Loi des dentistes de Québec.

A Québec

23 ponts construits ou en construction

Travaux aux édifices — Prévention des incendies — Rapport de M. Roméo Lorrain

Québec, 18. — En parcourant le rapport annuel récemment déposé à l'Assemblée législative par M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux Publics, on peut se rendre compte de l'essor de ce département durant l'année fiscale 1944-45, qui fut vraiment une année record.

Malgré les difficultés inhérentes à l'état de guerre, des chiffres importants que le public peut relever dans ce rapport (chiffres qu'il serait trop long de citer ici dans ce très bref tableau d'ensemble) permettent de constater l'impulsion que le ministre des Travaux Publics a imprimée aux activités de son département.

Sans parler de centaines et de centaines de ponts d'importance secondaire construits ou réparés, la seule liste des ponts principaux construits ou en construction en comprend 23.

Il faut aussi mentionner 26 ponts qui ont été reconstruits à la suite d'inondations.

Au chapitre des réparations aux ponts permanents, on ne mentionne que les travaux ayant coûté plus de \$2,000. 11 ponts sont cités à ce sujet.

Les ponts de bois où des travaux assez importants ont été exécutés, sont au nombre de 12.

Quant à la main-d'œuvre, elle a toujours été choisie sur place, et, autant que possible, les matériaux ont été achetés dans les localités où sont situés les ponts.

De son côté, le Service de construction et d'entretien des édifices du gouvernement provincial, malgré les restrictions de guerre, a dû résoudre le problème essentiel de maintenir en bon état tous les édifices dont il a charge et qui sont disséminés aux quatre coins de la province.

Des travaux d'entretien ont été faits dans 28 palais de justice ou prisons; 10 édifices parlementaires et publics; 4 écoles normales et spéciales et 10 constructions diverses.

Enfin, dans le domaine de la prévention des incendies, notre province bat toujours la marche.

Pour donner vraiment une idée juste de la somme considérable de travail accomplie par ce département administré par M. Lorrain, ministre, assisté de M. Ivan Vallée, sous-ministre, et d'un nombreux personnel de techniciens, c'est le rapport entier qu'il faudrait citer. La simple liste des travaux exécutés couvrirait plusieurs colonnes.

Demande de Sherbrooke à Air-Canada

Sherbrooke, Qué. 18. (C. P.) — Des membres du conseil de ville ont suggéré hier qu'une demande soit adressée à Air-Canada, dans le but de porter à son attention la possibilité de faire escale à l'aéroport de Windsor Mills en faisant le trajet de Montréal aux provinces maritimes. Il semble également que la ville apporterait son aide financière si le gouvernement l'assure de sa coopération.

La session provinciale

(suite de la première page)

fred Charpentier à propos des salaires ouvriers:

D'après la version des journaux, M. Charpentier, président de la C.T.C.C., aurait déclaré, hier soir, pour se référer, au Conseil général des Syndicats catholiques, que "les ouvriers du Québec jouissent d'un taux horaire fixe égal et souvent supérieur à celui qui est accordé aux ouvriers de la province voisine, lorsqu'ils ont un outillage aussi perfectionné".

Cette affirmation constitue une demi-vérité — je pourrais le prouver par des statistiques — mais, fût-elle exacte, elle n'infirmerait pas ma thèse de l'infériorité des salaires du Québec parce que, d'ordinaire, nous disposons d'un outillage inférieur à celui de l'Ontario. M. Charpentier insinue d'une manière perfide que j'aurais attribué l'insuffisance de nos salaires au "manque de connaissances et d'habileté de l'ouvrier québécois". Or, je me suis précisément appliqué dans mon discours à réfuter cette prétention de l'économiste Jackson de Toronto. C'est un projet facile, mais peu honnête, de prêter à un adversaire des propos qu'il n'a jamais tenus, pour tenter de le mieux réfuter.

Que l'écart des salaires entre Québec et Ontario ait tendance à diminuer, je l'ai admis en Chambre; mais il reste une différence substantielle, loyalement reconnue par le ministre du Travail lui-même, notamment dans l'industrie textile. Que M. Charpentier puisse le contraire et réfuter mes statistiques, s'il en est capable. Quant aux ouvriers de l'aluminium, leurs salaires sont près de la moitié inférieurs à ceux des États-Unis. Cette situation est intolérable et elle doit disparaître. Ce n'est pas en dissimulant un mal qu'on parviendra à le guérir.

On représentait dans cette Chambre les ouvriers de Saint-Gregoire. Plusieurs m'ont demandé d'intervenir en leur nom afin d'améliorer leurs conditions de vie. Leurs salaires doivent au moins égaux ceux d'Ontario, eux qui, à cause de leurs nombreuses familles, supportent des charges supérieures.

M. Charpentier peut être tranquille; j'ai lu toutes les études publiées sur la question, notamment celle de M. Melançon, dont je ne partage pas entièrement le point de vue. J'ai discuté en Chambre ces opinions d'experts, dont celle de M. Burton Ledoux, qu'il paraît ignorer, même si les journaux, surchargés de nouvelles, ne l'ont pas rapporté.

Je reste fort surpris de voir un chef ouvrier utiliser des arguments des trusts qui cherchent à maintenir notre peuple dans un état d'infériorité économique, au lieu de défendre les intérêts de sa classe ouvrière.

Le discours de clôture

Voici le texte du discours de clôture lu un peu après 5 h., hier soir, par le lieutenant-gouverneur devant les conseillers législatifs et les députés réunis dans la Chambre haute:

"Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

La session qui se termine aujourd'hui a été remarquable tant par sa brièveté exceptionnelle que par l'importance des législations fructueuses qui vous ont été soumises et que vous avez adoptées.

Ces lois contribueront, sans aucun doute, au progrès de l'éducation, à la prospérité de l'agriculture et de la colonisation, au bien-être et au bonheur de la classe ouvrière ainsi qu'à l'établissement de meilleures conditions pour toutes les classes de notre société.

Le vote d'une somme de dix millions pour combattre la tuberculose, la loi pour assurer de saines finances scolaires et l'augmentation des subsides pour les fins du prêt agricole seront particulièrement bien venus dans des domaines essentiels et vitaux, ceux de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.

Au cours des prochaines semaines se poursuivront les travaux très importants de la Conférence intergouvernementale canadienne, à Ottawa. Mon gouvernement est heureux de réitérer son irrévocable décision de veiller au respect intégral et à la sauvegarde des droits et privilèges qui nous ont été reconnus par la constitution canadienne.

"Messieurs de l'Assemblée législative, Au nom de Sa Majesté, je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires à l'administration de la province.

"Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

Au moment de proroger la Législature, je forme des vœux pour votre bonheur ainsi que pour celui de vos familles, et je prie la divine Providence de répandre ses plus abondantes bénédictions sur notre chère province et d'assurer au monde une paix juste et durable, fondée sur les enseignements du Christ."

LOUIS ROBILLARD

L'ouverture du golf municipal

Le comité consultatif du golf municipal, dont le président est M. R. F. Quinn, membre du Comité exécutif, a annoncé hier que l'ouverture officielle du golf municipal aurait lieu samedi prochain.

On est en train de faire des réparations importantes au chalet de ce golf et il sera partiellement à la disposition des joueurs à compter de samedi.

Pas d'assemblée du conseil le 24

Le Conseil municipal ne se réunira pas le 24 avril prochain. On a annoncé cette nouvelle hier à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour de cette séance n'est pas encore prêt et comme on ne saurait le mettre au point avant mardi prochain, le 23 avril, il est évident que les délais de convocation du Conseil seront expirés pour le 24.

Les funérailles du Dr E.-P. Benoit

Hier ont eu lieu à l'église Notre-Dame, les funérailles du Dr Emmanuel-P. Benoit, ancien professeur à l'Université de Montréal, membre du conseil de la faculté de médecine, décédé dimanche dernier à l'âge de 76 ans.

Le cortège funéraire a quitté la demeure mortuaire, 410 ouest, rue Sherbrooke, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église où M. Oscar Rolland, P.S.S., fit la levée du corps. Le curé de la paroisse, M. Arthur Duboué, P.S.S., célébra le service assisté comme diacre, de M. Raoul Allard, P.S.S., et M. Jean Roy, P.S.S., comme sous-diacre.

Le choeur, sous la direction de M. Emile Gour, a exécuté la messe de Perosi, et M. Benoit Poirier jouait l'orgue. Dans le choeur avait pris place M. le chanoine Georges Deniger, vice-recteur de l'université.

Aux premiers rangs de la nef on remarquait une imposante délégation des gardes-malades des hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc, de la Miséricorde, du Sacré-Coeur de Cartierville, Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Jean de Dieu, de Lachine, etc. Aux côtés du catafalque, avaient pris place les professeurs de la faculté de médecine, parmi lesquels on remarquait MM. les Drs J.-E. Dube, doyen; Léon Gérin-Lajoie, vicedoyen et président du Cercle Universitaire; Georges Baril, Rosario Fontaine, J.-A. Beaudoin, Gaston Lapierre, J.-A. Leduc, J.-J. Gauthier, Émile Masson, Hector Sanche et Pierre Masson.

Une délégation des Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu de l'hôpital Notre-Dame de la Merci s'était également rendue aux funérailles; elle était composée des RR. FF. Jean-Eudes, William, Paul-Marie et Céléphas.

On remarquait dans le cortège, les juges Édouard Fabre-Surverey, Philippe Demers, Louis Boyer, le Dr J. E. Desrosiers, MM. Narcisse Ducharme et Jean Pasquin, de la compagnie d'assurance La Sauvagerie, Eugène Grothe, Roméo Tremblay, Alphonse Bélanger, Eugène Lemoine, F. Moquin et le Dr Froidhomme, marguilliers à Notre-Dame, MM. Georges Ducharme, C. L. et Céléphas.



NARCISSE DUCHARME, Président

Notre Magasin Sera Fermé Toute la Journée du Vendredi Saint.

Pour votre toilette de Pâques
LE CHIC SUPREME
est chez DESJARDINS

Parures de Fourrure

Ecureuil de Russie Gris Naturel
Ecureuil de Russie Teint Brun
Vison Canadien Naturel
Renard Platine Naturel

Renards argentés
LA PAIRE DEPUIS \$129

Boléros

Renard Platine Naturel
Renard Argenté
Renard Platine Argenté
Renard Croisé
Renard Bleu Platine
Renard Bleu

Manteaux de Drap

Nous vous offrons le choix d'un assortiment magnifique de manteaux de printemps dans tous les tissus, toutes les teintes et tous les styles à la mode, unis ou garnis de riches fourrures.

VOTRE CHOIX \$34.50
A PARTIR DE

Maison essentiellement canadienne-française

François Desjardins, président.

DESJARDINS
Chas. Desjardins & Co. Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

Larry Lynch, Ernest Cormier, Omer Lapierre, Guy Vanier, Victor Barbeau, Louis et Pierre Amos, Me Ernest Tétreau, les Drs Armand Frappier et Édouard Desjardins, respectivement président et vice-président de la Société médicale, MM. Eugène Thérien, Jean Raymond, T. J. Lafrenière, G. V. Papineau Mathieu, Pierre Gauthier, D. N. Fekas, W. H. Davis, A. Pilon, Henri Barr, les Drs A. Laberge, Paul Letondal, M. A. Lebel, J. A. Rouleau, Albert Bertrand, Roma Amyot et Paul Bourgeois, MM. L. M. Enard, Gu. tan Barry, Albert Comtois, Jules Prévost, C. E. Grignon, Raymond Larivière, A. Hébert, A. Mahan, Émile Brodeur, Robert D'Arcy, J. B. Bostin, René Laporte, A. Bellemare, R. Gauthier, B. Blouin, L. A. Cnabot, A. R. Guertin, Henri Leduc, Pierre Leduc, MM. J. A. Beauchemin, J. N. Cabana, René Côté, Lorenzo Bélanger, Alexandre Gérin-Lajoie, Bernard de L. Bourgeois, J. Lévesque, J. A. Perrault, Pierre Normandin, Émile Constantin, A. Coulombe, Honorius Daigle, Avila Gignas, Léon Duchesnel, J. W. Paradis, Pierre Camus, A. R. Gagné, J. W. et Paul Barré, Henri et Pierre Leduc, Charles Taschereau, René Cyr, A. Béique.

Le lundi de Pâques observé aux Postes

Le directeur intérimaire du district postal désire signaler à l'attention du public que le lundi de Pâques, 22 avril, sera observé à l'hôtel des Postes de Montréal, comme jour de congé statutaire.

Le couloir du bureau principal et celui de la succursale postale de la Place d'Armes seront ouverts entre 8 h. du matin et 6 h. du soir, afin de permettre aux locataires de visiter leurs cases postales. Cependant, les guichets seront fermés à midi; le service de distribution par express et le service aérien fonctionneront comme un jour ordinaire.

Il y aura un service de distribution par facteurs dans la matinée. Les dépêches seront reçues et expédiées comme à l'ordinaire.

Toutes les succursales postales fermeront leurs portes à midi. La levée des boîtes aux lettres se fera comme suit:

Dans le district des affaires. — Midi, 4 h. et 5 h. 30 de l'après-midi.

7 h. 45 et 9 h. 30 du soir.

Dans les quartiers résidentiels. — 11 h. 30 de l'avant-midi, 4 h. 30 de l'après-midi et 7 h. 30 du soir.

Dans un vaisseau où l'on a fait le vide parfait, l'eau se met à bouillir presque au point de congélation.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Notre Magasin Sera Fermé Toute la Journée du Vendredi Saint.

Pour votre toilette de Pâques

LE CHIC SUPREME

est chez DESJARDINS

Parures de Fourrure

Ecureuil de Russie Gris Naturel

Ecureuil de Russie Teint Brun

Vison Canadien Naturel

Renard Platine Naturel

Renards argentés

LA PAIRE DEPUIS \$129

Boléros

Renard Platine Naturel

Renard Argenté

Renard Platine Argenté

Renard Croisé

Renard Bleu Platine

Renard Bleu

Manteaux de Drap

Nous vous offrons le choix d'un assortiment magnifique de manteaux de printemps dans tous les tissus, toutes les teintes et tous les styles à la mode, unis ou garnis de riches fourrures.

VOTRE CHOIX \$34.50

A PARTIR DE

Maison essentiellement canadienne-française

François Desjardins, président.

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Co. Limitée

1170, rue SAINT-DENIS

Cartes professionnelles

ASSURANCES

HORACE LAURECQUE COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier, Montréal

Tél. MARQUETTE 2353-2354

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER

AVOCATS

51 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur

10% d'économie

ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 STE CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien

761 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. BELANGER

ENRÔLEZ-VOUS DANS

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE



AIDE DE LA CROIX ROUGE AUX ANCIENS COMBATTANTS: Tous les anciens combattants, actuellement sous traitement à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, s'intéressent beaucoup aux arts manuels enseignés par les membres du Corps canadien de la Croix-Rouge. Cette photo nous montre un jeune vétéran occupé à apprendre les trucs fort difficiles pour une main d'homme de l'art du tricot, sous la surveillance d'une institutrice.



AIDE DE LA CROIX ROUGE AUX ANCIENS COMBATTANTS: La salle d'écriture au pavillon des visiteurs de la Croix-Rouge à Sainte-Anne-de-Bellevue est un endroit propice au calme et au repos. Les parents des militaires hospitalisés à Sainte-Anne-de-Bellevue peuvent descendre au pavillon pour visiter les malades de l'hôpital voisin. Sur cette photo, on voit une jeune épouse faisant un jeu de patience, tandis que son époux termine un réticule en cuir, dont l'art de fabrication lui fut enseigné par des auxiliaires de la Croix-Rouge.

TOUS les membres de la Croix-Rouge sont fiers d'y appartenir! Et la Croix-Rouge a besoin de votre appui pour accomplir son oeuvre indispensable en temps de paix!

Secondez les efforts de la Croix-Rouge! La charte de cette société exige qu'elle renouvelle chaque année l'inscription de ses membres! En devenant membre de la Croix-Rouge vous participerez à sa grande oeuvre humanitaire!

Enrôlez-vous aujourd'hui même, pendant la campagne de recrutement des membres! Votre adhésion permettra à la Croix-Rouge de poursuivre sa noble tâche! Veuillez remplir ce coupon, y joindre votre souscription de membre, et nous l'expédier sans délai!

LES DIVERSES CATEGORIES DE MEMBRES

MEMBRES ORDINAIRES,	cotisation annuelle de \$1 à \$5!
MEMBRES SOUSCRIPTEURS,	cotisation annuelle de \$5 à \$10!
MEMBRES D'APPOINT,	cotisation annuelle de \$10 à \$25!
MEMBRES BIENFAITEURS,	cotisation annuelle de \$25 ou plus!

Enrôlez-vous dans la Croix-Rouge

Pour être membre de la Croix-Rouge en 1946, joignez votre souscription à ce coupon, remplissez-le et expédiez-le à la Croix-Rouge Canadienne (Division de la Province de Québec):

1626 ouest, Ste-Catherine, Montréal 25, P.Q.

Nom.....

Adresse.....

Prière de faire les chèques payables à l'ordre de la Croix-Rouge Canadienne.

CETTE PAGE EST PUBLIEE GRACE AU GENEREUX
CONCOURS DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

Canadian Car & Foundry Company Ltd

CHRISTIN

Liqueurs douces — En vente partout

CHAS DESJARDINS & C^{IE}

FRANÇOIS DESJARDINS, président

Les grands spécialistes en fourrures

1170, ST-DENIS

Dupuis Frères

865 est, rue Ste-Catherine

Charles E. Frosst & Co.

C.-J. Grenier & Compagnie

Manufacturiers de corsets — 4835, avenue Coloniale — B.E. 3333

Maurice Laniel Enr'g.

Manufacturiers de manteaux pour dames (En gros seulement)
7542, rue Saint-Hubert

CA. 8217

Henri Signori

Réparation de radiateurs d'autos — 1051, rue Amherst — CH. 9110

ENRÔLEZ-VOUS AUJOURD'HUI MEME!

Une campagne pour la joie

L'initiative de la J.E.C.

Dans toutes les écoles catholiques du Canada sera menée pendant la semaine du 28 avril au 5 mai, une formidable campagne sur la Joie. Tous les étudiants entreront dans l'affaire, tous ensemble et d'un même accent crieront que leur métier d'étudiant en est un de joie.

On a vu l'an dernier à Montréal, plus de 30,000 étudiants, venus de tous les coins du pays et même d'au delà, réunis pour clamer leur fierté, pour fêter ensemble la Cité étudiante. Depuis dix ans en effet, le milieu étudiant s'est organisé systématiquement; on y voit aujourd'hui des coopératives, des caisses populaires, des comités de jeux organisés; les étudiants ont leurs publications à eux, leurs journaux, leurs revues; ils ont "Vie étudiante", pour les plus vieux, "François", pour les plus jeunes, ils ont "Bâtir", digeste étudiant à l'usage des chargés de services, ils ont des programmes culturels et chrétiens qu'ils suivent en même temps partout selon un plan déterminé à l'avance.

Cette année ce programme portait sur les petites vertus sociales et pour couronner le travail, on organisait une semaine de Vie intense où officiellement et visiblement les étudiants célébraient la Joie. Il y avait un débordement d'activité et d'enthousiasme. On organisait des "Rencontres de masse" sur la Joie, il y avait des forums; les journaux étudiants traitaient de la Joie, on vendait l'enseigne de "l'Optimisme" les murs seront tapissés d'affiches présentant la Joie sous ses aspects; les étudiants chanteront, danseront leur joie et crieront partout: "La vie est belle! magnifique!"

Et derrière tout ce déploiement extérieur l'on découvrira le vrai sens de la Campagne sur la Joie: que la Joie vient du bonheur, de la paix de la conscience, qu'on n'est heureux que dans la mesure où l'on est à son devoir, que la véritable joie est la Joie chrétienne.

Aumônier militaire à sa retraite

Ottawa, 18. — Le quartier général de la Défense nationale annonce la retraite de l'Armée du lieutenant-colonel honoraire, J. M. Malone M.B.E., du Service de l'Aumônier militaire, autrefois aumônier catholique en chef de la 3e division canadienne outre-mer.

Le lieutenant-colonel Malone demeure à Edmonton et son dernier poste outre-mer fut celui d'adjoint à l'aumônier en chef (catholique) de l'Armée d'occupation. Il portait l'uniforme depuis plus de six ans.

LA CROIX-ROUGE

Le service de transfusion de sang

Ce service a sauvé des milliers de vies

Au cours de la deuxième guerre mondiale, des milliers de vies humaines ont été épargnées par le sang donné dans les diverses cliniques de la Société, au Canada. Aujourd'hui, la Croix-Rouge canadienne a l'intention de reprendre ce service de temps de guerre, dans l'intérêt des hôpitaux militaires et civils et la division de la province de Québec, qui mène actuellement une campagne de recrutement de membres, jouera un rôle important dans cette tâche.

Le Dr W. Stuart Stanbury est le directeur national du nouveau service en temps de paix, service ayant pour but de fournir gratuitement du sang aux Canadiens, hommes, femmes et enfants, qui en auront besoin pour des transfusions.

Le Dr Stanbury, un Canadien, professeur à l'Ecole de médecine de l'Université de Leeds, passa les années de la guerre au service du ministère de la Santé en Angleterre et fut directeur du service de transfusion en Grande-Bretagne.

Après une enquête de trois mois auprès des divers hôpitaux du Canada, l'an passé, la Croix-Rouge canadienne a décidé de dépenser la somme d'un million de dollars en 1946 pour l'établissement d'un service gratuit de transfusion de sang au Canada.

L'enquête du Dr Stanbury a porté sur 327 hôpitaux civils, d'une capacité totale de lits de 47,742 et a révélé que la plupart des hôpitaux canadiens n'ont pas des réserves de sang suffisantes. De plus, on a constaté que les hôpitaux n'avaient pu compter sur le nombre de donneurs de sang nécessaires, ce qui entraînait, dans bien des cas, des pertes de vies inutiles.

"Les dons de sang ont sauvé des vies des milliers de militaires au cours de la guerre et nous croyons qu'il faut reprendre ce service au profit de nos compatriotes, en temps de paix", fait remarquer un porte-parole de la Société, "Personne, ajoute-t-il, ne devrait mourir dans notre pays, pour n'avoir pu recevoir une transfusion de sang, lorsque nous aurons rétabli notre service de cliniques. Nous avons confiance que la majorité de nos donneurs en temps de guerre, dont le dévouement fut si généreux, voudront contribuer de nouveau à ce service et qu'ils visiteront de nouveau les cliniques de donneurs de sang. Au cours de la guerre, on enregistra au Canada plus de 2 millions de dons de sang."

Une clause du programme de la Croix-Rouge stipule que ce service de transfusion doit être absolument gratuit. Ce service n'est qu'une partie du programme qu'entend accomplir la Croix-Rouge en temps de paix. Les autres comprennent les postes de secours aux régions reculées, l'assistance aux anciens

combattants, des cours de natation et de sauvetage, des secours aux sinistrés et les services de la Croix-Rouge de la jeunesse.

"Assurons l'avenir!"

Déclaration des Jeunes Laurentiens, au sujet du prêt d'honneur

"Nous manquons de compétence, clament les industriels. Mais au sortir de l'école, nos jeunes ne reçoivent pas une orientation pratique. Ils décident seuls de leur avenir. Aussi, trop souvent, ils s'orientent de travers. Parfois, ils ne se décident pas du tout. Pourquoi? Ils n'ont aucune protection pour continuer leurs études. L'appui financier leur fait défaut. La société St-Jean-Baptiste de Montréal qui vient en aide à ces nombreux étudiants peu fortunés a droit à notre entière collaboration et à notre sincère admiration."

Voilà la déclaration que faisait M. Rosaire Morin, président général des Jeunes Laurentiens.

Puis, M. Morin rappela que la campagne du "Prêt d'Honneur" de 1945 avait déjà permis à une vingtaine d'étudiants d'entreprendre ou de poursuivre des études spécialisées. Cette année, pour répondre à toutes les demandes formulées, il faudrait, dit-il, que toute la population souscrive avec générosité au "Prêt d'Honneur" de la société St-Jean-Baptiste.

Le président général des Jeunes Laurentiens convia, en terminant, toute la population à s'enthousiasmer de cette œuvre de reconstruction. Il espère que tous les jeunes se feront un devoir de participer activement à cette campagne de souscription. Il lance un appel particulier à tous les Jeunes Laurentiens de Montréal. "Pour assurer l'avenir de la jeunesse, que ferons-nous? Oserons-nous jusqu'au bout travailler à cette œuvre sociale?"

Le cortège de la St-Jean-Baptiste

Char du genre militaire

Tableau. Divers terrassiers préparent l'emplacement d'un fort sous la direction d'un ingénieur. ETIENNE ROBERT DE LA MORANDIERE — (1701-1760) Né à Montréal, il fut chargé de la construction et de l'entretien des forts depuis Berthier jusqu'à Niagara. En 1750, il prépara les devis du fort de Toronto qui devait commander Pierre Robineau, chevalier de Portneuf, autre Montréalais, né en 1708. Pour sa compétence, M. de la Morandière mérita l'estime de ses chefs et le titre d'ingénieur du roi.

CHARLES BAILLARGE — (1826-1906) Né à Québec, arpenteur mathématicien, architecte et ingénieur. Entre de nombreux ouvrages on lui doit, en 1866, un considérable traité de géométrie et de trigonométrie. Le long de son active carrière il fut décoré plusieurs fois tant au Canada qu'en France et autres pays.

Ce char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par un groupe de marchands de Maison-neuve.

Club des journalistes au Saguenay

Chicoutimi, 18. (D.N.C.) — Le Club des Journalistes du Saguenay a été fondé dimanche, au cours d'une réunion tenue à l'hôtel Chicoutimi. Ce club est une association sans but lucratif, groupant les journalistes et les collaborateurs de la presse de la région du Saguenay, afin de maintenir entre eux des relations cordiales, de faciliter l'échange des idées, de rendre service aux confrères et de contribuer davantage à l'avancement du Saguenay.

Le Club des Journalistes compte

des membres réguliers, des membres associés et des membres honoraires.

Le premier président du club est M. Lucien Lemay, le doyen des journalistes laïcs de carrière au Saguenay. M. Paul Tremblay est le vice-président, M. Antony Joly le secrétaire et M. Henri Tremblay, le trésorier.

La réunion avait été présidée par M. J.-G. Lamontagne, qui a aussi présidé aux élections.

Les membres du Club ont terminé leur première assemblée par un repas commun, pris dans la plus agréable camaraderie.

Dîner-causerie pour le prêt d'honneur

Un dîner-causerie de la section Duvernay de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu, le 24 avril, au Club Canadien.

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, hôte d'honneur, prononcera une conférence qui a pour titre justement la formule qui sert de devise à la campagne pour le prêt d'honneur de la Saint-Jean-Baptiste: "Assurons l'avenir". On peut croire qu'il développera sur ce sujet des points de vue nouveaux. On sait que le "Prêt d'honneur" est une œuvre destinée à aider les étudiants sans ressources, en particulier ceux qui montrent de l'initiative et des dispositions pour des métiers neufs, peu encombrés. Cette institution vise à favoriser la formation de compétences au sein de notre jeunesse.

Exposition de fleurs au Jardin botanique

L'exposition de fleurs printanières au Jardin botanique de Montréal s'est ouverte à midi, et comme d'habitude elle se tient dans l'immeuble principal situé au coin de

la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX. L'exposition n'occupera pas seulement les deux petites serres du hall d'entrée mais tout le vestibule de l'immeuble est rempli de fleurs. De nombreuses variétés d'azalées, de primevères, de quinquettes (hydrangees), de cinéras, de calceolaires, de schizanthus, de lis et de tulipes sont largement représentées. De grands individus de bougainvilliers en pleines fleurs encadrent l'entrée du vestibule. Beaucoup d'autres plantes, trop nombreuses pour être énumérées sont également exposées. L'entrée est gratuite.

Assemblée remise

L'assemblée de l'Association nationale des briqueteurs et maçons de Montréal, Inc., qui devait avoir lieu demain, est remise au vendredi suivant, le 26 avril 1946.

M. Ephraïm Marin décédé à Saint-Simon

Saint-Simon, 18 (Spécial au Devoir). — M. Ephraïm Marin est décédé ces jours derniers à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil, sa femme, née Valcourt (Eva); deux fils, MM. Anatole, de Montréal, et Martial, de Saint-Simon; cinq filles, les RR. Soeurs Jeanne-des-Angeles, Martine de Jésus, Marguerite du Cœur de Jésus, de la Présentation de Marie, Mlle Hectorine et Mme J. Marie Racine (Françoise); un petit-fils, Luc (ital); ses beaux-frères, MM. Hector et Henri Valcourt; ses belles-soeurs, Mme C. Marin et Mlle Alice Valcourt, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Germain Dandenault, O.M.I., qui a célébré le service, assisté de MM. les abbés A. Lincourt et G. Boisclair.

Le Devoir offre sa sympathie à la famille en deuil.

"Ca, c'est du bon café!"



LE CAFÉ

"SALADA"



HOLLANDE



AUSTRALIE



GRANDE BRETAGNE



FRANCE



RUSSIE



MEXIQUE



GRECE



INDES



CHINE



AMERIQUE du SUD

ici les gens qui payent votre loyer

Non seulement ils payent votre loyer, mais ils fournissent une position sur trois au Canada! C'est grâce à eux que vous jouissez de luxes comme un jus d'orange au petit déjeuner, de l'essence pour votre voiture, des fruits exotiques et des cosmétiques.

Qui sont-ils? Les clients du Canada!

Et de quelle façon payent-ils votre loyer? On admet qu'une famille canadienne dépense normalement le quart de son revenu pour le loyer. Si vous gagnez \$40 par semaine vous payez en moyenne \$10 par semaine pour le loyer. Des chiffres officiels du Ministère du Commerce indiquent que \$3.50 sur chaque \$10 dans l'enveloppe de paye de tout Canadien provient directement ou indirectement de notre commerce extérieur.

Donc, vous êtes redevables au commerce extérieur de \$14 par semaine sur les \$40 que vous recevez. Ce montant suffit pour le loyer et laisse même un surplus pour l'achat de vêtements.

Non seulement le commerce extérieur du Canada vous

est-il immensément profitable aujourd'hui même; mais il assure en plus la prospérité future du pays. Alors, si en constatant la pénurie de certains articles convoités vous croyez que l'exportation en absorbe trop, rappelez-vous simplement que ces exportations assurent l'expansion de notre commerce avec l'étranger, lequel à son tour garantira à vous et à chaque Canadien plus de prospérité et de sécurité d'année en année.

Et si vous êtes de ceux qui fabriquent ou produisent des marchandises qui peuvent se vendre à l'étranger, efforcez-vous d'en faire des produits d'une telle qualité qu'ils seront préférés à tous les autres sur les marchés du monde.

Rappelez-vous que \$3.50 sur chaque \$10 dans votre poche provient de notre commerce extérieur. Un commerce plus gros, plus varié, veut dire plus de positions... de meilleures positions... et plus d'argent... pour VOUS. Que vous soyez employé dans un magasin, une usine, un bureau ou que vous exerciez une profession, le commerce extérieur du Canada est d'importance vitale pour vous.



35 cents de chaque \$100 que vous touchez proviennent du commerce canadien à l'étranger

AIDEZ LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA — ET IL VOUS AIDERA

L'Office du Commerce Extérieur du Ministère du Commerce maintient à l'étranger 30 bureaux avec des Commissaires du Commerce d'expérience, ainsi qu'un personnel d'experts à Ottawa. Cet Office

recueille tous les renseignements les plus récents et offre un service d'information sur les importations et exportations qui ne laisse rien à désirer, mettant ainsi à notre porte les marchés éloignés.

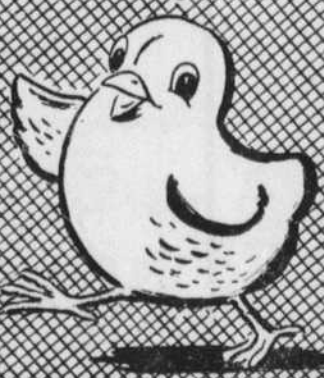


MINISTÈRE DU COMMERCE, OTTAWA, CANADA

L'HON. JAMES A. MACKINNON, MINISTRE

M. W. MACKENZIE, SOUS-MINISTRE

Joyeuses Pâques!



Bien que la guerre soit finie, le rationnement du sucre et de la crème reste en vigueur. Notre allocation de sucre s'élève à 60% seulement de notre consommation en 1941. C'est pourquoi nous ne pouvons encore confectionner des Fantaisies Glacées: lapins, oeufs, etc. Cependant, les dépositaires Joubert ont en quantités restreintes du Mel-O-rol et des briques de Crème Glacée, aliments par excellence.

Nous ne faisons pas de livraison à domicile et nous prions nos clients de bien noter que notre Département de la Crème Glacée sera fermé le Jour de Pâques.



DÉPARTEMENT DE LA CRÈME GLACÉE

Le Montréal débute aujourd'hui à Jersey-City

Barney DeForge sera le lanceur des Royaux pour l'ouverture

Le gérant Clay Hopper a mis sa confiance en ce lanceur qui vient d'être licencié par l'Armée américaine — Si Les Burge n'est pas de retour à temps, Tatum jouera au premier but — Le troisième but, John Jorgenson, est acheté du club Newport — Les débuts du joueur nègre, Jack Robinson — Herman Franks derrière le marbre — Autres joutes à l'affiche

Les Royaux du gérant Clay Hopper feront leurs débuts cet après-midi à Jersey City alors qu'ils s'affronteront aux Petits Giants de Bruno Betzel, qui pilotait le Montréal l'an dernier et qui obtint pour l'équipe de la métropole canadienne le championnat de la Ligue Internationale. Tous les joueurs du président Hector Racine sont confiants de vaincre leurs rivaux et tous semblent être en excellente condition physique.

L'assistance à Jersey City sera la plus considérable de toutes les parties du circuit Shaughnessy car, selon leur habitude, les officiers des Petits Giants ont mis leurs billets en vente depuis quelques semaines et déjà 50,000 billets ont été vendus. Tous ces amateurs ne pourront trouver place dans les estrades ou sur le terrain mais ils assisteront à la joute inaugurale.

Le gérant Clay Hopper a déclaré hier que Barney DeForge, lanceur licencié récemment de l'Armée américaine, sera au moulon pour la partie de cet après-midi, et il compte sur le contrôle parfait et l'expérience de ce lanceur pour avoir raison des adversaires. Au cas où DeForge donnerait des signes de faiblesse il sera remplacé par Steve Nagy, Joe Paepke ou Robert Fontaine.

Comme nous l'annoncions hier, Les Burge, qui devait être au premier but, a dû quitter New-York à la hâte pour se rendre auprès de son père dangereusement malade, et si Burge ne peut revenir à temps pour la joute de cet après-midi il sera remplacé par Tatum pendant que Joe Gallagher ou David Pluss jouera au champ extérieur.

Pluss, qui a joué pour le Durham avant la guerre, a été licencié de l'Armée américaine dernièrement et il est en route pour Jersey City. Pluss arrivera à temps pour la joute, il évoluera dans le champ gauche car il est en bonne condition, ayant pratiqué ce sport alors qu'il faisait partie de l'Armée.

Lorsque les Royaux sauteront sur le terrain cet après-midi, ils n'auront seulement qu'un joueur de l'an dernier. Il s'agit de l'arrêt-court, Stanislas Bréard. Evidemment il y a les lanceurs droitiers Jack Banta et John Gaffard, qui tanceront d'ici la fin de la semaine.

Herman Franks fera un retour avec les Royaux derrière le marbre et il remplacera le vétéran Al Todd. Jackie Robinson sera le 2^e but et il devient ainsi le successeur de Salty Parker, tandis que Bob Ramirezoti succédera à Roy Nichols et Pat Hart. Au champ gauche, il y aura Pluss ou Gallagher, lanceur Rackley au champ droit et George Schubert au champ centre. Ces positions étaient occupées par Red Durrett, John Corriden et Roland Gledhill l'an dernier. Les deux premiers sont présentement avec les Dodgers tandis que Roland Gladu évolue dans la Ligue mexicaine avec le club Laredas.

Jack Robinson, le premier joueur nègre à signer un contrat pour un club de baseball organisé, fera l'impossible pour se mettre en évidence. Ce deuxième but a réussi à s'as-

surer un poste régulier sur l'alignement à cause de sa belle tenue au camp d'entraînement.

On a aussi rapporté que l'arrêt-court Stanislas Bréard n'a rien perdu de sa valeur à l'arrêt-court et qu'il s'est encore amélioré au bâton. Bréard a été choisi sur la première équipe d'étoiles de la Ligue Internationale l'an dernier.

Le président Hector Racine a annoncé hier soir que le Royal avait fait l'acquisition de John Jorgenson, un brillant joueur de troisième but qui fut acheté du club Newport News. Selon la déclaration de M. Racine, Jorgenson est un jeune joueur qui devrait rendre d'énormes services au pilote Hopper.

Deux autres joutes seront à l'affiche aujourd'hui alors que l'inauguration se fera également à Newark et à Baltimore pendant que les Leafs et les Chiefs seront inactifs jusqu'à samedi après-midi.

Les Bisons de Buffalo se rendront à Newark pour y disputer la victoire aux Ours et les Red Wings de Rochester seront les adversaires des Orioles, à Baltimore.

A Newark, les Ours et les Bisons qui seront dirigés par de nouveaux gérants durant la prochaine saison aligneront plusieurs nouveaux joueurs. Gabby Hartnett qui a géré les Giants de Jersey-City l'an dernier remplacera Bucky Harris comme gérant des Bisons de Buffalo tandis que George Selkirk, ancien voltigeur des Yankees succédera à Bill Myer. Gabby Hartnett aura probablement recours à Harry Garbett comme lanceur tandis que Selkirk lui opposera Art Houtteman.

La joute qui mettra aux prises les Red Wings de Rochester avec les Orioles de Baltimore sera disputée à huit heures et trente. On se souvient que Baltimore avait ouvert la saison contre les Royaux l'an dernier et qu'il avait joué une partie du soir. Ces deux clubs seront dirigés par les mêmes gérants que l'an dernier Tommy Thomas des Orioles et Burleigh Grimes des Red Wings de Rochester. Barillari, solide lanceur droitier qui a remporté 15 victoires l'an dernier est le choix de Thomas pour la joute de ce soir tandis que Grimes lui opposera l'édred "Bud" Byerly, qui a lancé pour les Cardinals de St-Louis, l'an dernier.

ALIGNEMENTS PROBABLES
ROYAUX — Marvin Rackley, c.d.; Schubert, c.c.; Bob Ramirezoti, 3b; Tom Tatem, 1b; Jack Robinson, 2b; Stan Bréard, a.c.; Herman Franks, r.; Barney Desforges, lanceur. Gérant: Clay Hopper.

JERSEY-CITY — Mickey Grasso, receveur; Warren Sandel, lanceur; Norman Jeager, 1b; Mel Harpuder, 2b; Russ Wein, a.c.; Larry Miggins, 3b; Austin Knickerbocker, c.g.; Bob Thompson, c.c.; Cleston Ray, c.d. Gérant: Bruno Betzel.

NEWARK — Will Rabe, c.r.; Leon Treadway, c.c.; George Selkirk, c.g.; Joe Collins, 1b; Fred Daniels, 2b; Joe Buxas, a.c.; Dick Korte ou Al Clark, 3b; Charley Fallon, r.; Art Houtteman, lanceur. Gérant: George Selkirk.

Les Torontois vainqueurs du club Syracuse

Syracuse, 18. — Si l'on en juge par l'assistance à la joute d'ouverture de la Ligue Internationale, hier après-midi, en cette ville, la saison 1946 sera couronnée d'un succès sans précédent car pas moins de 10,621 personnes ont vu les Leafs de Toronto faire la lutte aux Chiefs de Syracuse alors que le circuit du président Frank Shaughnessy inaugurait sa série au Stade MacArthur. Cette assistance est un nouveau record pour notre ville car c'est trois mille personnes de plus qu'à l'importance de la joute d'inauguration à Syracuse.

Les amateurs locaux ont été quelque peu déçus par le résultat de cette première partie car leurs favoris ont été défaits par les Leafs. Puisque ces derniers s'assurèrent de la victoire par le compte de 7 à 2 et cela grâce à la magnifique tenue du lanceur Lester McRabb, qui a tenu les Chiefs à sept coups espacés. De leur côté les Leafs ont obtenu le même nombre de coups sûrs mais ils furent frappés en temps plus opportuns.

Le lanceur McRabb fut privé d'un blanchissage à la sixième manche, quand le vétéran Al Rubeling, un ancien Leaf, cogna son 1^{er} coup de circuit de la saison, alors qu'il y avait un coureur sur le sentier.

Les Leafs complétèrent trois points dès la manche initiale aux dépens du lanceur Lee Gamble, grâce à un trois-but, deux buts sur balles et un simple alors que les buts étaient remplis.

Les Torontois ajoutèrent un autre point à leur crédit dans la 3^e manche, quand Rubeling commença une erreur, puis un triple de Hank Bisatti à la 5^e manche fut le coup principal d'un ralliement de deux autres points des vainqueurs. Le lanceur Bob Katz qui débuta au moulon pour le Syracuse fut l'artilleur perdant.

Toronto 301 102 000—7 7 1
Syracuse 000 002 000—2 7 1
McRabb et Compton; Kath, Boeck, Bebbert et Just.

Montgomery-Stolz

Le promoteur Mike Jacobs a annoncé hier soir, que le champion des poids légers, Bob Montgomery, avait accepté de signer un contrat par lequel ce pugiliste s'engage à se battre contre Allie Stolz, de Newark, dans un combat de 15 rounds, au Madison Square Garden de New-York, le 17 mai prochain, alors que le titre sera en jeu.

BUFFALO — Vic Wertz, c.g.; Joe Wood, c.d.; Eddie Boland ou Walt Chippelle, c.c.; Jack McHale, 1b; Gene Markland, 2b; Neal Berry, c.c.; Rogeru ou Bero, 3b; Harvey Rieber, r.; Harry Garbett, lanceur. Gérant: Gabby Hartnett.

BALTIMORE — Joe Mellendick, c.c.; Johnny Ward, c.d.; Joe Scheldt, c.g.; Bob Latshaw, 1b; John Milholl, 2b; Bob Denpass, a.c.; Al Chioewi ou F. Skaff, 3b; Lou Kahn, r.; Al Barillari, lanceur. Gérant: Tommy Thomas.

ROCHESTER — Art Rebel, c.c.; Charlie Diering, c.d.; Wayne Maxey, c.g.; Jim Halkard, 1b; Bob Rausch, 2b; Eddie Joost, a.c.; Al Kubski, 3b; Warren Robinson, r.; Ed. Byerley, lanceur. Gérant: Burleigh Grimes.



L'homme-
cet inconnu!

Monsieur,
Il existe des produits spécialement conçus pour vous.
Ayez l'air jeune, de beaux cheveux, une belle peau.
Pour cela demandez notre brochure gratuite à votre pharmacien ou téléphonez à

CLAUDE LIPOT
LIMITÉ
1001, RUE D'ARTHEMISE
MONTREAL

CHAUSSETTES
DE LAINE FINE
POUR
PAQUES.



Hâtez-vous
avant que notre
marchandise du printemps soit
écoulée.

MERCERIES POUR HOMMES



6551
rue
Saint-Hubert
CA. 8922

Une nouvelle victoire pour le St-Michael

Toronto, 18. — Les joueurs dirigés par Joe Primeau, les St-Michael's de la Ville-Reine, champions de l'est du Canada chez les juniors, ont enregistré une 2^e victoire hier soir, dans la série finale de la coupe Memorial, emblème du championnat amateur du Canada, alors que les locaux l'emportèrent par le compte de 7 à 3, pour mener la série avec deux gains et une défaite. Les Torontois avaient à faire face aux Monarchs de Winnipeg dans cette joute et ces deux équipes prises en viendront de nouveau aux clubs samedi soir puis lundi prochain.

Tod Sloan a de nouveau été la vedette de cette victoire pour les collégiens, en comptant deux buts. Costello, Fleming McKell, Sanford, Blute et Paul ont été les autres compteurs pendant qu'Albright, McRae et Taylor ont compté les buts des perdants.

Le St-Michael n'a pas été lent à afficher sa supériorité hier soir, et deux points complétés, à 24 secondes d'intervalle par Fleming McKell et Tod Sloan au milieu de la 1^{re} période après qu'Albright eut égalisé pour les Monarchs ont pratiquement été suffisants pour assurer la victoire.

Le St-Mike a compté trois points à la 1^{re} période et deux dans chacune des autres engagements pendant que les Monarchs ont été tenus à un point par période, par Pat Boehmer qui a affiché une tenue sensationnelle dans les filets du club de Toronto.

Le St-Michael semble avoir retrouvé toute sa confiance qui avait été affaiblie par l'échec subi lors de la 1^{re} joute et ont laissé entrevoir qu'ils seront maintenant fort difficiles à battre. Ils sont devenus grands favoris pour décrocher ce trophée, emblème du championnat junior de l'univers.

Composition des équipes:
Monarchs but Boehmer
Gibson défense Kelly
May défense McLean
Rockey défense McKell
Taylor centre Harrison
McRae avant Costello
Robertson avant Sloan
Monarchs, subs.: Albright, Buchanan, Tindall, Marchant, Fashway, Miller, Chitty.

St-Michael, subs.: Sanford, McKell, Paul, Blute, Powers, McKay, Decourcy.

Arbitres: Pratt, Ottawa; Guérard, Port Arthur, Ont.

Première période
1 St-Mike: 6.31
2 Monarchs: Albright 9.45
3 St-Mike: McKell 10.17
4 St-Mike: Sloan 10.41
Pun: McLean.

Deuxième période
5 Monarchs: McRae 7.29
6 St-Michael: Sloan 14.06
7 St-Mike: Sanford 16.48
Pun: May (2).

Troisième période
8 Monarchs: Taylor 4.58
9 St-Mike: Blute 11.06
10 St-Mike: Paul 12.25
Pun: McKell, Marchant, Rocky, Costello.

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER

Ligue Américaine
Cleveland 7, Chicago 1
Philadelphie 7, New-York 1
Boston 13, Washington 6
Saint-Louis 7, Detroit 6

Ligue Nationale
Saint-Louis 6, Pittsburgh 0
Brooklyn 4, Boston 2
Chicago 11, Cincinnati 7
New-York 5, Philadelphie 2

Ligue Internationale
Toronto 7, Syracuse 2
AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
New-York à Philadelphie.
St-Louis à Detroit.
Boston à Washington.
(Seules parties au programme)

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn
Pittsburgh à Saint-Louis
Chicago à Cincinnati
(Seules parties au programme)

Ligue Internationale
Montréal à Jersey-City
Buffalo à Newark
Rochester à Baltimore
(Seules parties au programme)

POSITION DES EQUIPES

Ligue Américaine

G.	P.	Moy.
Boston	2	0.1000
Cleveland	2	0.1000
New-York	1	1.500
Philadelphie	1	1.500
Detroit	1	1.500
Saint-Louis	1	1.500
Chicago	0	2.000
Washington	0	2.000

Côté participera au marathon de Boston

Gérard Côté, coureur montréalais qui a été licencié de l'Armée il y a quelques mois, partira cet après-midi pour se rendre à Boston où doit avoir lieu le grand marathon annuel de 26 milles. Côté fut trois fois vainqueur de cette course de résistance et notre athlète canadien-français compte pouvoir de nouveau s'assurer la 1^{re} place.

Plusieurs pays seront représentés lors de ce marathon et on remarque Keb Baily, de Bournemouth, Angleterre, Stylianos Kyriakides, d'Athènes, Grèce, Ellison Meyers, Tarzan Brown, Lloyd Bairstrow, qui a terminé en 2^e place l'an dernier, Lloyd Evan, John Kelly et plusieurs autres. Lloyd Evan, Lucien Jolin et Gérard Côté sont des montréalais. Gérard Côté courra sous les couleurs de la Palestre Nationale.

Georges Cagney sera en finale

Les nombreux admirateurs du lutteur Georges Cagney apprendront sûrement avec plaisir que le promoteur Ray Lamontagne a décidé de retenir les services de ce populaire athlète québécois pour la finale de lundi soir prochain, à la salle du Marché Saint-Jacques, alors que son rival sera Harry Stein, de Chicago, qui possède un record imposant.

Bien qu'il soit réputé comme étant quelquefois un vilain du matelas, Stein est apparemment un athlète capable de donner beaucoup de fil à retordre à ses adversaires et nul doute qu'il fera de même contre le réputé Georges Cagney. Ce dernier est très populaire auprès du public montréalais et il a déclaré au promoteur Lamontagne qu'il fournirait une véritable leçon de lutte à l'athlète de la Ville des Vents.

Cette rencontre promet d'être envahissante du commencement à la fin et les nombreux habitués du St-Jacques devraient se rendre en grand nombre lundi soir, pour voir ces deux lutteurs à l'œuvre.

Dans la semi-finale au programme, Harry Madison s'attaquera à Jim Kilonis, un lutteur grec qui a grandement impressionné depuis sa 1^{re} apparition dans nos arènes locales. Kilonis s'est révélé un gladiateur très scientifique capable de rivaliser avec les plus rudes.

Bob Lortie se mesurera contre Jean Pusie, dans la rencontre spéciale, tandis que Bob McNab et Pat Girard feront les frais de la préliminaire.

Ils se battent au Madison Square

Johnny Greco, de Montréal, et Beau Jack, d'Augusta, ont accepté hier de se rencontrer de nouveau au Madison Square Garden de New-York, dans un assaut de dix rounds.

Match par équipes mercredi prochain

Le promoteur Eddie Quinn songeait à offrir un match de championnat mercredi soir prochain, au Forum, mais Bobby Managoff n'est nullement désireux de venir à Montréal pour quelques semaines à cause de plusieurs engagements aux États-Unis et notre promoteur a dû changer son programme, du moins en ce qui concerne la finale.

Quinn se mettra en communication aujourd'hui avec Ernie Dusek pour lui offrir un match par équipes au lieu d'un combat de championnat et si l'athlète d'Omaha accepte cette offre, les amateurs de la lutte à Montréal auront l'occasion de voir Ernie avec l'un de ses frères batailler contre deux autres athlètes avantagés connus dans une rencontre qui ne manquera pas d'être mouvementée.

Les Dusek sont fort orgueilleux de leur record dans des combats par équipe et la seule fois que des Dusek ont été battus dans un combat du genre se produisit à Montréal alors que Robert et Miquet joignirent leurs efforts pour battre Emil et Rudy Dusek.

Ernie, le plus solide et le plus rude de cette famille de lutteurs, n'a jamais pris part à un combat par équipe à Montréal, et on ne croit même pas qu'il ait jamais livré un match par équipe, de sorte qu'il se pourrait qu'il ne soit pas prêt à livrer un match de ce genre.

Le matchmaker Quinn s'attend toutefois à avoir de ses nouvelles prochainement, mais a franchement admis qu'il ne savait pas au juste ce qu'il ferait advenant le cas où Ernie refuserait de livrer un combat par équipe.

Cette rencontre, d'après le promoteur Mike Jacobs, aura lieu le 31 mai. Le 8 février dernier, ces deux pugilistes se sont battus dans la métropole américaine et ont fait match nul de dix rounds.



QUI A TOUT L'ARGENT QU'IL LUI FAUT?

Pierre Denis, travailleur assidu, a un emploi stable. Il a toujours payé ses dettes. Aujourd'hui, cependant, par suite de maladie, il manque d'argent... Demain, il ira à sa banque qui lui consentira un prêt personnel.

Vous vous trouvez peut-être, un jour, dans la même situation que Pierre Denis. Cela arrive à n'importe qui. Votre banque vous fera alors un prêt personnel qui vous permettra d'escompter vos revenus futurs. C'est là l'une de ses fonctions essentielles.

Ces prêts répondent aux besoins financiers les plus divers. Il sont consentis à ceux qui veulent acheter d'avance leur provision de charbon, bénéficier de l'escompte auquel donne droit le prompt paiement de ses taxes municipales ou autres, effectuer des réparations à leur maison, faire instruire un enfant ou consolider leurs dettes, — au fait, à tous ceux qui ont en vue quelque objet légitime.

Le crédit bancaire s'infiltre partout, dans la vie privée de chacun de nous aussi bien que dans les affaires. Il agit sans bruit, discrètement. Vous le considérez comme une chose toute naturelle. C'est ainsi que fonctionne le système bancaire du Canada.



Cette annonce est commanditée par votre banque

FAIT UN LONG PARCOURS ET SE FAIT DES AMIS



LE PNEU
GENERAL

Qualité Suprême
signifie
Millage
Sans Ennui

L'amitié est durable... et c'est le long usage dû à la Qualité Suprême qui a mis le Pneu General en tête pour le millage, la sécurité et l'endurance.

Car le Pneu General a fait ses preuves et a acquis une renommée de rendement suprême qui date d'il y a trente ans. La fameuse bande de roulement General Silent-Grip vous assure un long usage et des arrêts prompts et sûrs. Rentrez nous voir immédiatement!

Quartier Général • RÉPARATIONS
VULCANISATION • RECHAPAGE

LUDEGER GRAVEL & FILS Limitée

3447 avenue du Parc Montréal — Tél. HARBOR 5211
GT-5F

Lettre d'Ottawa

La Chambre des communes s'ajourne au 29 avril

Le débat sur le bill du prêt à l'Angleterre sera repris à la prochaine séance

Ottawa, 17 (D.N.C.).—La Chambre des Communes s'est ajournée ce soir jusqu'au 29 avril pour les vacances de Pâques. Après la manœuvre imprévue de M. King vendredi dernier, quand il a fait pour suivre la séance après onze heures, on se demandait s'il ne se produirait pas quelque coup de théâtre à la fin de la séance d'aujourd'hui qui devait être consacrée aux résolutions des députés. Il n'en fut rien cependant et à six heures le leader du gouvernement, M. Ian Mackenzie, a annoncé que l'on reprendrait l'étude du bill 28 ou du prêt à l'Angleterre lundi, le 29 avril.

Le débat de la brève séance d'aujourd'hui a porté sur une résolution de M. Clarence Gillis, député coopérateur de Cap-Breton-Est, qui suggérerait la nationalisation des mines. M. Gillis a surtout traité des mines de charbon du Cap-Breton.

M. Gillis a représenté que l'industrie du charbon en Nouvelle-Ecosse est largement subventionnée par le gouvernement fédéral, que sa production a toujours baissé et que cela tient à des raisons psychologiques, au fait que les ouvriers ont perdu toute confiance aux patrons. Il estime que le gouvernement, qui est à la fois le bailleur de fonds et l'agent des ventes de l'industrie, doit exercer sur elle un contrôle et la réorganiser et l'exploiter dans l'intérêt du peuple canadien.

M. J.-A. Bradette, député libéral de Cochrane, s'est chargé de répondre à M. Gillis. Il a déclaré que la socialisation n'est pas une formule qui puisse guérir tous les maux et que l'on ne pourrait nationaliser les mines sans nationaliser également

les autres industries. L'industrie du charbon ne représente pas toute l'industrie minière du Canada: il faut songer aux mines d'or et aux autres. L'Empire britannique ne s'est pas édifié par la socialisation. Il n'y a pas d'autres remèdes aux difficultés de l'industrie minière que la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces qui ont juridiction sur les ressources naturelles, que la collaboration entre patrons et ouvriers.

MM. John R. McNicol, député conservateur de Toronto-Broadview, Solon Low, chef du crédit social, et N. E. McGarry, député libéral d'Inverness-Richmond, se sont prononcés contre la résolution qui est restée en plan à six heures.

M. Louis-René Beaudoin, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, a inscrit au feuillet de la Chambre un projet de loi qui a pour but d'instituer une fête civique qui serait observée le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi de citoyenneté à ceux qui ont été naturalisés en vertu de la loi de citoyenneté.

M. Louis-Philippe Picard a fait adopter hier en première lecture un bill touchant l'étiquetage des aliments et des drogues. La mesure a pour objet d'obliger les vendeurs de remèdes ou il entre des narcotiques à indiquer en français la formule qu'ils doivent déjà imprimer en anglais pour mettre les gens en garde contre l'emploi de ces remèdes dans le cas des enfants de moins de douze ans. Il s'agit d'assurer aux gens de langue française la même protection qu'aux gens de langue anglaise.

Pierre VIGANT

Mgr Georges Landry sera sacré le 1er mai

Sydney, N.E., 18. (P.C.). — S. E. Mgr Georges Landry, évêque-élu au siège épiscopal de Hearst, Ont., sera sacré le 1er mai dans la vieille église de sa paroisse du Sacré-Coeur, ici.

S. E. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, S. E. Mgr l'archevêque J.H. MacDonald, d'Edmonton, ancien curé à Sacré-Coeur, S. E. Mgr l'archevêque J.T. McNally, de Halifax et S. E. Mgr l'archevêque James Morrison, d'Antigonish, N.E., seront au nombre des prélats qui assisteront à la cérémonie.

S. E. Mgr McNally prononcera le sermon en anglais et S. E. Mgr Norbert Robichaud, évêque de Moncton, N.B., prononcera le sermon en français.

Au Cercle musical Chopin

"Le cercle musical Chopin" tenait sa réunion mensuelle dimanche dernier chez Mlle Pauline l'Espérance. Étaient présents: Mmes Y. Lafrenière, Léo Desroches, Robitaille, Mlle Carmen Lefrançois, Janine Charberland, Jacqueline Nantel, Pauline Trudel, Sévigny, Lucille Labadie, Lilianne Marchand, Alice Jutras, Louise Bedard, Rita Hamelin, Janine Robitaille, Janine Geoffrion, Lise Desroches, MM. Alphonse Martin et Jacques Desroches. Une intéressante causerie sur Chopin y fut donnée par Mme Y. Lafrenière, présidente; et quelques membres exécutèrent des pièces d'auteurs connus.

L'on procéda à la nomination de trois nouveaux officiers à la charge de conseillers, Mmes Léo Desroches, Mlle Alice Jutras et Pauline l'Espérance furent élues.

M. Paul Goulet de retour

Mexico, 18. (A.P.). — Quatre membres de la délégation canadienne à la troisième conférence inter-américaine du travail, dont les deux semaines de congrès viennent de prendre fin, sont partis en avion pour le Canada, mardi.

M. Paul Goulet, assistant du sous-ministre canadien du Travail, a déclaré qu'il croyait que les décisions de la conférence seraient de nature à apporter une solution aux problèmes économiques et financiers des Amériques, dans l'avenir. M. Goulet a ajouté qu'il croyait que les relations entre les chefs d'entreprise et les ouvriers seraient considérablement améliorées.

Bureaux des syndicats fermés

Les bureaux des Syndicats Nationaux seront fermés le vendredi saint et le lundi de Pâques.

Cartes spéciales pour les touristes

Ottawa, 18. (C.P.). — La Commission des prix a annoncé hier que les touristes qui visitent le Canada pour sept jours ou davantage peuvent demander des cartes de rationnement spéciales. Les cartes, données pour une période de plus d'un mois, sont à la disposition des touristes, aux bureaux spéciaux des frontières ou dans les bureaux locaux aux endroits qu'ils visiteront.

Réélu président du "Quebec Central"

M. W.-M. Neal, de Montréal, a été réélu président du Quebec Central Railway, ainsi que du Quebec Central Transportation, hier, lors de l'assemblée annuelle des directeurs de ces deux compagnies, qui eut lieu à Montréal. À l'occasion de cette assemblée annuelle, on a déclaré excellentes les conditions qui prévalent actuellement dans le domaine du transport et du commerce, dans les régions desservies par ces deux compagnies.

M. E.-D. Cotterell, de Toronto, a été réélu vice-président de ces deux compagnies, dont M. F.-A. Pouliot, est gérant général, avec bureaux à Sherbrooke.

Les directeurs élus de nouveau sont, au Quebec Central: MM. Y.-M. Neal, L.-B. Unwin, G.-A. Walker, tous de Montréal; M. E.-D. Cotterell, de Toronto; MM. Charles-D. Brasse et George Cooper, de Londres, Angleterre; au Quebec Central Transportation: MM. W.-M. Neal, L.-B. Unwin, G.-A. Walker, tous de Montréal; M. E.-D. Cotterell, de Toronto et M. F.-A. Pouliot, de Sherbrooke.

Adoptez
Les CAFES, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES - LORNGNS
J.O. GIROUX O.D.
Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté d'optométristes diplômés
Bureau chez
DUPUIS FRÈRES
MONTREAL

"VIVACE EST AUSSI LE MOT QUE J'EMPLOIE"

"Croyez-moi, et croyez-en les connaisseurs: le thé Lipton possède vraiment un goût *vivace*".

Pour connaître le maximum de plaisir dans la dégustation du thé, adoptez le thé Lipton, d'une saveur *vivace* et animée. Chaque tasse est un nouvel enchantement, car le goût du thé Lipton est toujours frais, il a du corps, il est toujours *vivace*, il n'est jamais fade ou insipide. Exigez dès aujourd'hui, chez votre épicière, le thé Lipton au goût *vivace*.

FAITES VOS ACHATS DE PÂQUES chez DUPUIS

FERMÉS DEMAIN --- VENDREDI SAINT



... elle désire un de ces

TRES JOLIS
BIJOUX
ETE "1946"

... le plus beau... sera le plus apprécié... venez dès le matin "lui" acheter une broche, des boucles d'oreilles, ou encore un de ces nouveaux colliers de perles... n'hésitez à choisir ces broches à pinces (clips) avec une silhouette originale à pierre précieuse... 1.00 à 60.00

DUPUIS — rez-de-chaussée
(St-Catherine)

NOUVEAUX SACS

... pour printemps-été à obtenir pour Pâques

4.75

C'est à la suite d'un achat avantageux que nous pouvons vous offrir ces jolis sacs supérieurs au prix de vente... et juste avant Pâques... Plusieurs modèles, quelques-uns en plastique... en cuir à grain Pigtex... quelques échantillons... Fermeture éclair ou fermoir de métal.

DUPUIS — rez-de-chaussée
(St-Catherine)

Pour la jeunesse

COMPLETS — pour 15 à 19 ans. Etoiles printemps-été. Veston droit... quelques-uns à veston croisé, un gilet et deux pantalons.

20.50
à
33.75

EN TWEED — Complots pour 10 à 15 ans. Veston avec pantalon et culotte Breches — ou deux Breches ou deux pantalons. Belle qualité.

14.35
à
21.00

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée
(De Montigny)



MANTEAUX — pour fillettes de 1 à 3x et 4 à 6x ans.

4.98
à
12.98

pour fillettes de 7 à 11 ans.

10.98
à
14.98

pour fillettes de 11 à 16 ans.

11.98
à
28.98

Choix de drap POLO, tweed, de tissu brodé (Shag), lainage fin.

ROBES — en broadcloth, en coton, pour bambins de 1 à 3 ans. Imprimés frais et jeunes. Bleu, jaune vert, rose.

1.79



DUPUIS — troisième (Centre)

... vous porterez un CHAPEAU EN FEUTRE DUVET

... messieurs avec votre complet de Pâques... en toute circonstance où une tenue "habillée" est exigée... Formes en vogue bord uni ou bordé... bleu minuit, gris bleu, beige, brun, noir.

ROYAL STETSON	CREAN IMPERIAL
10.00	7.50
NASSAU	ARISTOCRAT
6.50	5.00

DUPUIS — rez-de-chaussée
(St-Catherine)



... donnez-LUI des CRAVATES NOUVELLES POUR L'ETE

... nous avons maintenant un complet assortiment des nouvelles cravates en vogue à New-York... nous faisons mention spéciale des cravates Tulipe si belles par les dessins, les couleurs et la façon dont elles sont confectionnées... elles se froissent moins vite... Plusieurs autres marques.

1.50 et 2.00

DUPUIS — rez-de-chaussée
(St-Catherine)



... élégance, confort SOULIERS DE PAQUES ET D'ETE

... pour tous les hommes, les jeunes gens et les étudiants qui aiment à marcher pour se rendre à leurs occupations quotidiennes. Souliers de fabrication supérieure genre Blucher ou Balmoral, formes variées. Largeurs assorties, pointures 6 à 11... dans le groupe, mais non dans chaque série.

LA PAIRE 6.00

DUPUIS — rez-de-chaussée
(Centre)



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.